LA LIBERTÉ

50¢

Volume 72 No 36 Saint-Boniface, du 13 au 19 décembre 1985

VOS RENDEZ-VOUS



CULTURE

Roland Stringer *a suivi les cycles de l'artiste Suzanne Gauthier (à gauche) depuis son départ.*

HOCKEY

• **Lucien Chaput** *donne les noms des équipes qui survivent dans la* **Hanover-Taché** *et détaille la lutte Saint-Jean/Sainte-Agathe dans le* **Red River Valley International.**

• **Jean-Paul Molgat** *passe en revue les faiblesses et les forces des teams dans la* **Pembina Hills Intermediate.**

• **André Brin** *invite les fans des Jets à chercher leur parachute au cas où le* **VOL 85-86** *s'écraserait.*

Noël
dans la campagne!

La Liberté présente dans une section spéciale, les **maisons d'affaires** de la campagne manitobaine.

Des idées pour le magasinage de **Noël** des derniers jours...



Luc St-Mars, l'enfant terrible de la HTHL.

Le testament du sauveur exhibitionniste

(Épargnez-vous 18,95$)

Russ Doern, au cas où vous entretiendriez encore le moindre doute, a sauvé le Manitoba «from the cost and the curse of official bilingualism». C'est écrit à la page 202 de son dernier livre, délicatement intitulé «The battle over bilingualism — The Manitoba language question 1983-85».

Le député de Elmwood, comme il affectionne de s'appeler, devait établir une fois pour toutes qui avait droit au titre de sauveur de la province. Il s'emploit à démontrer, en offrant sa version de la bataille constitutionnelle, qu'il méritait le titre de champion des sauveurs.

C'est donc pour s'assurer de passer à l'histoire qu'il fournit quelques détails sans importance sur son triste traitement par les Nez-Hauts démocrates. Pour tout dire, à moins que vous ne teniez absolument à savoir qui Russ flatte et qui Doern démoli, *The Battle* s'avère particulièrement décevant durant les 200 premières pages (sur 222).

Fn effet, Russ ne fait que répéter sur ses anciens collègues les gentillesses bien connues:

— sur Pawley: «*In fact, Howard Pawley was a weak person and a weak decision-maker poorly equipped to lead his party and province.*»

— sur la femme de Howard, Adele: «*Adele was a short, thin and attractive woman who dressed well. She also selected most of her husband's clothes.*»

— sur Roland Penner: «*Penner was ill-prepared for the subtle political manoeuvering necessary in negociating an agreement with experienced politicians at the federal level*».

— sur l'une des cinq volontaires, féminines qui l'a aidé dans son devoir: «*Sally-A quiet, reserved, shy, hard-working, dedicated young mother, who gave freely of her time for any good cause.*»

La bonne cause pour laquelle Sally, Russ et les autres se sont battue est clairement énoncée dans l'appendice que propose à ses lecteurs-trices le député d'Elmwood. Cet appendice contient la pensée profonde du célèbre James Richardson, toujours convaincu que le bilinguisme détruit un pays.

Une manière d'envisager le Canada que Russ doit pleinement partager. Sinon, on ne voit vraiment pas pourquoi il aurait cité sans commentaire des perles du genre:

— «*It is important for all of us to understand the difference between individual bilingualism, which is essential to Canadian unity; and national bilingualism, which is the primary cause of national disunity.*»

« *The truth is that the more we strengthen Canada's minority language, the deeper the division in Canada grows.*»

Une opinion à laquelle l'auteur de *The Battle over bilingualism* souscrit vraisemblablement de tout coeur.

Évidemment, en bon Canadien, serviteur de la démocratie, Russ n'attaque pas le scandale du bilinguisme national de front. «*Official bilingualism* **may** *make sense at the federal level where 25 per cent of the Canadian population is French-speaking.*»

Mais là où il refuse toute discussion, c'est au niveau provincial: «*Official bilingualism* **makes no sense** *in Manitoba and Western Canada.*»

Là encore, le futur ex-député ne fait que ressasser la vieille thèse: le Manitoba n'existe pas avant 1890, lorsque la majorité des députés a décidé que la province serait unilingue.

Russ, qui n'a pas peur du ridicule, sûr de son bon droit de majoritaire, va jusqu'à affirmer la nécessité de rédiger une nouvelle constitution manitobaine.

«*The present Manitoba constitution was designed for the Red River Colony of 1812 to 1870. Manitoba needs a new constitution that reflects present day realities from 1985 into the 21st century*».

Brillante idée! Il faut organiser une constitution qui doit absolument accorder les pleins pouvoirs à Russ Doern et sa progéniture et dont la préambule se lirait à peu près comme suit: «*Étant donné que le bilinguisme coûte trop cher et qu'il reste beaucoup d'égouts à installer, qu'il soit résolu que l'unilinguisme devienne la politique officielle du Manitoba, et donc du Canada.*»

Espérons que cette idée vous a fait sourire. Parce que les prochains morceaux choisis, extraits des observations de l'auteur, émises suite au récent jugement de la Cour suprême, sont laids.

«*The notion that French-speaking Manitobans have suffered prolonged agony and pain is no longer valid. The century-old myth of suffering died with the Supreme Court ruling. With the court's judgement, it became clear that the alleged deprivation from 1890 to 1985 only consisted of the non-translation of musty and dusty old statutes.*».

«*There is no obligation to provide services-outside of the limited confines of the Legislature and the courts-which where largely restored in the early 1980s. Money spent on translation can be saved from services.*»

Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'ex-néo s'obstine à interpréter le jugement du 13 juin en refusant de regarder l'avenir en face.

Tout le bouquin est à l'image du passé. Un passé que Russ regarde avec les lunettes de James Richardson. Dans ce sens *The Battle over bilingualism* n'a rien d'un manifeste, et tout d'un testament dont on connaissait déjà toutes les dispositions.

Le futur ex-député d'Elmwood s'est assuré, en défendant des thèses désuètes et en brassant de vilaines peurs, une phrase au détour d'un livre d'histoire.

Mais il ne fera pas l'histoire.

PS. Comme Russ, qui se flatte sans doute à l'occasion de baragouiner l'allemand (Doern, c'est presque Dorn = épine), s'est senti obligé de baptiser l'épisode du blocage conservateur en Chambre la Goetterdaemmerung (le crépuscule des dieux), il doit avoir mal saisi le Zeitgeist. C'est pourquoi je me permets une note personnelle à mon chum Russ.

Russ! Alter Junge!!

Bevor Du gegen mich oder wie einst gegen unseren Karikaturenzeichner eine Hetzkampagne anstiffst, moechte ich sagen, dass es mir leiber waere, wenn Du mich anrufen wuerdest, damit wir vielleicht in der Sprache deines Vaters (war es wirklich nett, him das Buch zu widmen?) ueber die absehbare Doerndaemmerung plaudern koennen. Das Vergnuegen waere natuerlich ganz meinerseits.

Bernard BOCQUEL



LE SEMAINIER

Une autre façon de lire l'actualité

EN APOSTILLE. *John Turner, à force de lire les récents sondages, doit bien commencer à espérer que le carillon de la prochaine messe de minuit laissera percer un avant-goût de glas pour Brian Mulroney. C'est que le dernier Gallup confirme la récente tendance: la marge de popularité entre les bleus et les rouges se rétrécit. Bilan provisoire en novembre: 40% PC; 36% libéral. Mais attention: la photo de la famille Mulroney diffusée pour Noël pourrait renverser la tendance en décembre. Brian n'a pas dit son dernier mot.*

D'autant plus que les stratèges chargés de l'image de marque du premier ministre ont décidé de le montrer moins souvent. But de la manoeuvre: démontrer aux Canadiens que Brian n'a pas son nez fourré dans de vulgaires histoires de thon avarié, mais qu'il consacre son temps aux dossiers importants, comme le libre-échange. Ses experts en marketing veulent absolument qu'il soit perçu comme un chef d'État. La gouverneur générale, Jeanne Sauvé, va être jalouse.

Les rumeurs voudraient que le premier ministre songe sérieusement à une remaniement ministériel tout de suite après Noël, plutôt que vers la fin de 86. D'après le chroniqueur politique du Globe and Mail, Jeff Simpson. «The overriding objective of the shuffle will be to give more responsibility to existing French-speaking ministers». *La victoire libérale au Québec commencerait-elle déjà à avoir des effets?*

* * *

Les chances étaient extrêmement minimes. Pour ne pas dire inexistantes. Mais c'est arrivé. Non seulement un franco a été arrêté dans le cadre du programme ALERT, mais en plus il s'est plaint de ne pas recevoir un service bilingue!

Statistiquement incroyable. De deux choses, l'une: ou c'est un fanatique, ou le gars était vraiment chaud! Mais chose certaine, ce franco n'est pas maso. «The motorist, to his credit, switched to English and got on with it.» *remarque en édito le Sun.*

L'éditorialiste s'est senti obligé d'ajouter: «Insisting that French-language services be available anywhere, any time, at any cost, is a recipe to throw away money.» *À vous de choisir l'explication la plus charitable à la veille de Noël: l'éditorialiste venait juste de lire. The battle de Russ Doern, ou il songe à une carrière dans la police.*

Le feuilleton la semaine prochaine

Quand Thérèse rencontre Léonie à la cathédrale, il n'est pas facile d'engager une conversation. Car l'ombre de Charles-Eugène Langlois est tellement présente.

Dès la semaine prochaine, La Liberté commence la publication de son feuilleton inédit: 467, rue Jeanne d'Arc, par Patrick Chabault.

Lettres à LA LIBERTÉ

Lettre ouverte au président de la SFM

Je vous remercie de m'avoir fait parvenir les documents par lesquels vous prétendez prouver que les membres de la Société franco-manitobaine vous avaient donné pleins pouvoirs pour agir en leur nom sans même les consulter. Après avoir examiner soigneusement cette documentation, je regrette de devoir vous signaler que non seulement vous n'avez jamais reçu carte blanche, mais encore que vous avec cavalièrement outrepassé votre mandat.

Depuis la décision de la Cour suprême, j'avais demandé à plusieurs reprises à la SFM de convoquer une réunion spéciale, en insistant sur le fait que nos délégués ne pourraient se proclamer nos porte-parole s'ils ne connaissaient pas notre pensée et j'avais ajouté que les membres, du seul fait de leur nombre, auraient probablement à présenter des suggestions auxquelles le Conseil d'administration n'aurait peut-être pas pensé.

Mais la recherche de l'efficacité ainsi que le respect des droits démocratiques d'autrui ne sont visiblement pas votre fait, M. le président. Au lieu de retenir ma proposition, pourtant raisonnable, vous avez préféré, à ce stade important de notre histoire, agir en catimini et mettre l'assemblée devant le fait accompli.

Pour justifier ce comportement aberrant, vous avez invoqué la clause b du procès-verbal de la réunion du 2 mars 1985, que je cite textuellement: b) planifier les démarches politiques et juridiques nécessaires pour atteindre nos objectifs.

Sur le plan linguistique, cette phrase est défectueuse, mais elle permet néanmoins aux esprits perspicaces de faire deux constatations. Première constatation: Le verbe étant à l'infinitif n'a pas de sujet. La question qui se pose donc et que je vous ai posée est: «Quels sont les mystérieux individus qui seront chargés de cette mission?» À cette question, vous m'avez répondu «La SFM». Or, vous et votre clique n'êtes pas la SFM. M. le président. La SFM consiste en un conseil d'administration, un secrétariat et une assemblée (voir le réglement.) Deuxième constatation: «Planifier des démarches» (sic) ne signifie pas les mener à terme, comme vous avez eu l'impudence de le faire.

Pour votre gouverne, je vous cite maintenant l'article 10 b) iv de notre réglement, en mettant en relief les points importants:

«Le Conseil d'administration doit, entre les assemblées générales annuelles, établir des politiques (sic) provisoires... pour rencontrer (sic) des situations imprévues. Il doit présenter ces politiques provisoires à la prochaine assemblée pour ratification.»

«Il n'y a pas eu de ratification préalable à l'entente, donc l'ordonnance est invalide pour vice de forme. J'ai écrit au procureur-général du Manitoba pour attirer son attention sur ce point. La situation qui nous occupe ne pourrait d'ailleurs en aucune manière être qualifiée «d'inattendue».

Notons en passant ce paradoxe: Le Conseil d'administration après s'être à juste titre indigné de ce que le gouvernement provincial eût violé l'article 23 pendant près d'un siècle enfreint à son tour ses propres réglements.

Je vous accuse en outre de vous être livré à un favoritisme éhonté, M. le président et ne veux pour preuves de votre culpabilité que les commentaires (accablants pour vous) que vous n'avez pas craint de faire de vive voix, par écrit et à la T.V. Le 5 novembre, vous avez ingénument et publiquement affirmé que vous aviez procédé à des consultations «informelles» (sic); à la mi-novembre, vous avez écrit à M. Forest par le truchement de «La Liberté» que: «Le conseil avait décidé d'effectuer une consultation individuelle plutot que publique... afin d'éviter un débat dans la presse...»

Il faut une belle dose de naiveté, doublée d'inconscience, pour faire publiquement un aveu de ce genre.

Ainsi, d'après vous, il y aurait au sein de la SFM deux sortes de membres: vos favoris qui sont dignes d'être consultés et les autres dont l'opinion ne compte pas. La seule sublime égalité consiste pour les membres à payer tous la même cotisation. Je remarque avec chagrin que vous n'avez même pas jugé bon de faire entrer dans votre Conseil privé le plus illustre de nos membres, le plus méritant et le plus dévoué à la cause des Franco-Manitobains: M. Georges Forest.

Vous aimez à vous comparer (modestement) au Premier ministre du Canada. «M. Mulroney», m'avez-vous dit par deux fois en l'espace de quelques minutes, «ne pourrait pas gouverner s'il devait faire un référendum chaque fois qu'il doit prendre une décision.» Le fait est que M. Mulroney ferait face à une motion de censure si, avec quelques députés de son choix, il prenait à huis clos des décisions engageant la population tout entière et en informait la Chambre après coup.

Dans une démocratie, le gouvernement propose, l'Assemblée dispose. Mais pas à la SFM.

Vous avez affirmé craindre les indiscrétions des journalistes (lettre à G. Forest). Or, l'histoire nous enseigne qu'une presse libre et vigilante a toujours été la phobie de tous les dictateurs. Les médias d'information canadiens font leur travail sans entraves, M. le président. Je souhaite que cet état de chose dure encore longtemps.

En conclusion, le moins que l'on puisse dire est que vous manquez de jugement dans l'exercice de vos fonctions et que vous êtes indigne d'assumer la présidence d'une société qui représente aux yeux des gouvernements tous les francophones de cette province. En conséquence, je vous serais très obligée de bien vouloir convoquer une réunion extraordinaire après les fêtes de fin d'année pour que l'Assemblée puisse démocratiquement examiner (et essayer de résoudre) les problèmes que vous avez créés en usurpant des pouvoirs qui ne vous avaient jamais été confiés.

Arlette Jumelle
Saint-Boniface
décembre 1985

Epurer l'air

M. le rédacteur,

CHSM, CFAM, et CJRB commencent aujourd'hui à ne faire entendre que des chants de Noël pour tout le temps des fêtes.

CKSB devrait faire de même et épurer ainsi un peu l'air qu'il pollue le reste de l'année.

Lucien Paquin
Saint-Boniface
le 7 décembre 1985

Mais quel language!

Nous, élèves du Collège régional Gabrielle-Roy de l'Ile-des-Chênes, voulons donner nos impressions au sujet de la pièce de Patrick Meyers, K2, présentée par le Cercle Molière le 28 novembre.

Nous avons beaucoup aimé le décor très réaliste. (Une vraie montagne!) Les deux acteurs nous ont fait vivre des moments critiques de l'alpinisme. Mais quel language!!! Faut-il sacrer et jurer à tout propos? C'était dégoûtant de les entendre. Est-ce ça notre culture française??? Il nous aurait été plus profitable d'avoir une période libre à l'école afin de préparer nos cours.

Jeanne Grégoire, Florence Lambert, Ginette Grimard, Gisèle Grimard, Lise Bohémier, Jocelyne Sarrasin, Jacqueline Moins, Lynn Bohémier, Michelle Robert, Lynne Haywood, Monique Danais, Lynn Ménard, Daniel Gobeil, Murielle Lansard, Jonas Haywood, Gisèle Grégoire, Alain Danais, Julie-Anne Levreault, Ginette deRocquigny, Anne Foisy, Robert Porteous, Gilles Sarrasin
Ile-des-Chênes
le 3 décembre 1985

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de APF — Association de la presse francophone hors Québec

Directeur et Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Journalistes: Lucien CHAPUT, Roland STRINGER
Administratrice: Gisèle GOBEIL
Publicitaires: Daniel FORTIER, Andrée GILBERT
Typographe: Jocelyne LAXSON
Graphistes: David McNAIR, Gilbert PAINCHAUD
Secrétaire relationniste: Eveline BOURGOUIN
Secrétaire: Juanita PERRIN
Développement des photos: Hubert PANTEL

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) 237-4823.

L'abonnement annuel coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477.

La LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4
Tél.: 237-4823

CAYOUCHE



La Liberté, le journal de l'année de l'Association de la presse francophone hors Québec.

Une assurance offerte aux moto-neigistes

«C'est populaire quand il y a de la neige,» lance Thérèse Delaquis, copropriétaires de la concession de moto-neiges dans la région de Saint-Claude. Et cette année, ce n'est pas la neige qui manque!

Il y avait 35 798 moto-neiges enregistrées au Manitoba en 1984-85. «Il n'y a pas une ferme dans les alentours qui n'en a pas au moins une», affirme Thérèse Delaquis. «Ensuite, il y en a au village...»

Malgré le nombre élevé de ces machines rôdant à travers la province, le nombre d'accidents n'est pas aussi élevé qu'on le soupçonnerait. Deux personnes seulement ont perdu la vie à cause des moto-neiges en 1983-84. Une personne seulement en 1984-85.

Quant aux blessés, il y a eu une diminution de 25 pour cent de 1983 à 1985. *(63 en 1983-84, 47 en 1984-85).* Une diminution, en partie attribuable au programme provincial visant à mieux préparer les jeunes conducteurs de moto-neiges, d'après Don Halbert, responsable du programme.

Mais comme le précise Don Halbert, le montant de neige durant l'hiver compte aussi pour quelque chose. «Des études menées aux États-Unis démontrent que lorsqu'il y a beaucoup de neige, bien qu'il y ait plus d'activités, il y a une diminution dans le nombre d'accidents.»

«En plus, il y a une différence dans le genre d'accidents. Lorsqu'il qu'il y a très peu de neige, il y a plus de conducteurs qui foncent dans des objets fixes. Lorsqu'il y a beaucoup de neige, la machine passe par dessus ces object fixes.»

«Par contre, pour les années où il y a beaucoup de neige, le pourcentage de moto-neiges en collision avec des automobiles en traversant un chemin est plus élevé.»

C'est pour diminuer ce genre d'accidents que la province offre encore cette année un cours de prévention d'accidents en moto-neiges. Ce programme gratuit est offert par correspondance seulement.

Si vous n'étiez pas parmi les quelque 900 personnes qui ont réussi le cours l'an dernier, vous n'avez qu'à contacter les bureaux d'Autopac dans votre région pour recevoir la trousse *(brochure et questionnaire)*.

L.C.

La SFM n'ira pas en appel

La Société franco-manitobaine ne portera pas en appel la décision du juge Barkman dans la dispute qui l'oppose à la firme Guay, Smith et associés. Personne au conseil n'a voté contre. Trois abstentions ont été enregistrées.

Dans son jugement rendu public le 8 octobre, le juge du Banc de la reine avait rejeté l'essentiel des arguments avancés par la SFM pour ne pas payer plus de 100 000$ en frais juridiques facturés par Guay, Smith et associés.

Cette décision du conseil d'administration de la Société, prise la semaine dernière, signifie que les factures en litige seront examinées par la justice pour déterminer leur fondement. C'est le processus de la taxation, qui se déroulera à la mi-janvier.



Réal Sabourin, président de la SFM. Une raison fondamentale.

«Notre position, déclare le président de la SFM, a toujours été: oui, ils ont fait de l'ouvrage; oui, on leur doit de l'argent; non, on ne doit pas le montant qu'ils avancent.»

«Ce n'est pas nous, ajoute Réal Sabourin, qui avons choisi d'aller au tribunal. Aller en appel n'aurait fait qu'allonger un processus qui ne nous plaît pas. C'est la raison fondamentale pourquoi la SFM a rejeté la possibilité d'aller en appel».

Cependant, si le différend financier devrait se régler à la mi-janvier, il n'est pas sûr que l'affaire SFM vs Guay, Smith s'arrêtera là. En effet, il semble que le Barreau du Manitoba *(Law Society of Manitoba)* ait à se prononcer sur les plaintes que la SFM avait déposées en 1984 contre leurs ex-avocats.

Bernard BOCQUEL

Une bonne recette pour Noël



Ce Noël-ci comme à toutes les fêtes passées, les cuisines seront remplies des odeurs riches et parfumées des recettes de chez nous.

Noël ne serait pas Noël sans toute cette profusion de bonnes choses faites à la maison. Tartes, gâteaux aux fruits et biscuits de toutes sortes ajoutent un air de fête et continuent les traditions.

Chaque famille a ses récettes préférés. Que ce soit une recette transmise précieusement de génération en génération ou alors une recette sortie tout droit de votre imagination, Noël n'est complet que lorsque ce petit chef-d'oeuvre se retrouve sur la table déjà débordante.

Voici une recette de Noël que votre famille adorera. C'est un gâteau aux fruits classique, délicieux et facile à préparer.

Gâteaux aux fruits des fêtes

(Donne de 10 à 12 portions)

8 oz d'abricots déshydratés (environ 1½ tasse)
1 tasse de cerises au marasquin rouges et vertes
9 oz de noix du Brésil (environ 1½ tasse)
5 oz d'ananas confits rouges et verts (environ 1 tasse)
¾ de tasse de farine tout usage
¾ de tasse de sucre
½ c. à thé de poudre à pâte
½ c. à thé de sel
3 oeufs
1½ c. à thé de vanille

Mélanger tous les ingrédients ensemble. Étendre dans le moule. Cuire au four à 300°F jusqu'à ce qu'un cure-dents de bois inséré au centre en ressorte propre, environ 1¾ heure. Si nécessaire, couvrir de papier d'aluminium durant les 30 dernières minutes de cuisson pour empêcher de trop brunier. Retourner sur une assiette résistante à la chaleur. Démouler; faire refroidir le gâteau aux fruits. Décorer au goût. Envelopper dans une pellicule de plastique; garder au réfrigérateur.



Victorin Bohémier. «Les anciens avaient toutes sortes de croyances.»

Le temps de 86 se trouve dans Noël 85

«Je ne suis pas un prophète,» m'assure l'ancien cultivateur du Lot 65 de la paroisse de Sainte-Anne-des-Chênes. «Vous êtes capable de faire comme moi.»

Comme pour appuyer cette affirmation, il ajoute: «j'ai une cousine à Lorette qui fait la même chose depuis quelques années. Elle m'a dit: tes remarques sont saprement bonnes. Ça a sauvé la récolte!»

Depuis l'âge de 13 ans, Victorin Bohémier note fidèlement, sur un calendrier, les conditions atmosphériques des douze jours allant de Noël à la fête des Rois. Pourquoi? Pour savoir le temps qu'il fera durant l'année à venir.

C'est une façon de prédire le temps qu'il n'est pas prêt à renier après 68 ans d'utilisation. C'est certainement plus efficace que d'examiner les entrailles des bestiaux, par exemple!

«Les anciens avaient toutes sortes de croyances, explique l'octogénaire. Par exemple, quand tu faisis boucherie à l'automne, si la rate du porc était longue, l'hiver serait long.»

«Ou si les nids de guêpes étaient près du sol, il n'y aurait pas beaucoup de neige. Ou si la pelure de l'oignon était mince... La pelure des oignons était mince cette année...»

Un regard malin, ponctué d'un sourire conspirateur, dirigé vers la grande fenêtre du salon et les quelques mètres de neige devant la maison, complète la phrase. Ça ne marche pas!

Fausses croyances

Pas que toutes les anciennes croyances sont fausses. «Si Pâques est de bonne heure, le printemps sera de bonne heure.» Ou, «s'il pleut le dimanche de la Trinité, il va pleuvoir durant treize dimanches d'affilée.» Ou encore, «si la lune prend son plein pendant une période de mauvais temps, on a du mauvais temps pour un autre six, sept jours.»

Pour avoir une idée des conditions atmosphériques pour l'année en entier, par contre, ça pend plus que ça. «Mon grand-père Charles Bohémier me disait: si tu veux savoir le temps qu'il fera durant l'année, prend le temps qu'il fera le jour de Noël. Ça, ça représente le mois de janvier.»

Ainsi, les douze jours allant de Noël à la fête des Rois représentent chacun un mois de l'année. S'il fait un bon soleil la journée de Noël, le mois de janvier sera ensoleillé. Par contre, s'il neige, vous n'avez pas fini de pelleter vos trottoirs durant le premier mois du nouvel an.

Mais il y a plus! «Mon grand-père me disait de le faire pour le mois, explique Victorin Bohémier. Moi j'ai changé ça. Il y a quatre semaines dans chaque mois. Alors j'ai divisé la journée en quatre.»

De cette façon, la période allant de minuit à 6 heures du matin représente la première semaine du mois. Les conditions atmosphériques de 6 heures du matin à midi seront les mêmes que celles de la deuxième semaine du mois. Et ainsi de suite.

Beau temps

«S'il neige le 24 au soir, précise Victorin Bohémier, et là,au matin, ça s'éclaircit, j'indique sur mon calendrier: temps couvert/ soleil pour la première semaine.»

«Ce qui m'intéressait, c'était le temps. Quand j'étais sur la ferme, je suivais ça de près. Si ça me disait que la semaine serait couverte, je me dépêchais à faire les foins. Des fois, ça arrivait pas mal.»

«Des fois, j'indiquais aussi le bord qu'était le vent. Un vent du nord-est, c'est immanquable, ça amène de la pluie. Un vent de l'ouest, ça apporte du beau temps.»

Comment expliquer le succès de son système de prévisions météorologiques? «Ça a rapport à quelque chose. À quoi, je ne sais pas. Mais pendant le temps de Noël, le temps est changeant. Il y en a qui rit de moi. Ça fait rien. Ma femme ne rit pas de moi!»

D'autant plus que le système de prévisions météorologiques de Victorin Bohémier s'applique aux conditions locales seulement. «Remarquez une chose. Quand il pleut à Lorette, il ne pleut pas nécessairement à Sainte-Anne. Ça ne me dérange pas dans mes calculs.»

Lucien CHAPUT

6 observations, 6 opinions, 1 lamentation



André BRIN

VOL 85-86

Attention, le vol 85-86 perd sévèrement de l'altitude et menace de s'écraser.

L'équipage ne fait plus confiance au pilote, le pilote ne veut pas l'avis du co-pilote, l'équipage passe son temps à crier: «On s'écrase! On s'écrase!» et à pleurer Babych.

Les passagers payants cherchent frénétiquement leur parachute.

Première observation: Certains joueurs affirment qu'ils ont perdu confiance dans leur gérant, John «Let's Make a Deal» Ferguson.

Opinion: Les joueurs ont-ils oublié les exigences de leur contrat? Ont-ils oublié que les spectateurs ont payé pour les voir? Ce n'est pas le gérant qui lasse les patins. Ce sont les joueurs et c'est le temps qu'ils démontrent un peu plus de professionalisme.

Deuxième observation: Barry Long, candidat au trophée Jack Adams l'an passé, ne sait plus que faire. Il perd du sommeil et plusieurs le désignent du doigt comme le coupable.

Opinion: Mon cher Barry, tu l'auras voulu. Les joueurs ne répondent plus à une approche sympathique. Alors, fait le méchant. Désigne des joueurs du doigt, utilise le banc pour humilier certains gros noms et laisse jouer seulement ceux qui fournissent l'effort.

Troisième observation: Brian Mullen a passé la troisième période du match contre Los Angeles dimanche sur le bout du banc.

Opinion: Mullen devrait passer la troisième période de tous les matchs sur le bout du banc. Lorsque le match est contesté, Mullen disparait. C'est le plus arrogant des Jets et sa fierté est plus intense que tous les autres aspects de son jeu. On dirait un pauvre Kent Nilsson.

Quatrième observation: Dave Silk se retrouve dans les gradins un soir, Ron Wilson, l'autre. Leur manque de talent de marqueur nuit à l'équipe. Qu'on dit.

Opinion: Depuis un bout de temps ils sont aussi efficaces que Paul MacLean, Brian Mullen, Thomas Steen, Perry Turnbull et Doug Smail. On leur pardonne parce qu'ils ont du talent. La plus merveilleuse excuse de tous les temps. En ces moments inquiétants, il faudrait placer la confiance dans l'effort plutôt que le talent.

Cinquième observation: Où est Perry Turnbull? Qu'est-il advenu du joueur qui marquait au rythme d'un véritable Mike Bossy en début de saison?

Opinion: Ce n'est pas difficile à trouver. Il patine comme un défoncé, tout seul, et sans aboutir à quoi que ce soit! Au moins, il est spectaculaire dans son ineptitude.



Les Jets à terre... sur la glace

Sixième observation: On ne retrouve plus le gardien numéro un de l'an passé. De fait, Brian Hayward passe sa fin de semaine à Sherbrooke.

Opinion: Où et Mark Holden, le gardien que Ferguson a obtenu en retour de Doug Soetaert, le gardien numéro un des Canadiens de Montréal? La seule notoriété de Holden a été ce fameux tir de 185 pieds qu'il n'a pas pu maîtriser, pendant un match de pré-saison. Fort Wayne est bien loin de Montréal et, de plus, Holden est le deuxième gardien des Comets.

Bilan: De plus en plus, l'an passé ressemble à une saison miracle. Les Jets ne sont pas une équipe de première ordre, en aucun sens. Leur fameuse attitude du 1er décembre contre les Flyers de Philadelphie n'a pas duré.

Il faut se rendre compte qu'on ne retrouvera jamais les Jets de l'an passé. Les nouveaux Jets sont pris entre deux styles de jeu et ne peuvent se décider.

Ou bien ils seront une équipe de patineurs, ou bien ils seront une équipe de plombiers. Il faudra trancher bientôt, c'est évident.

La Montagne est pleine de crevasses et de pics

Si les huit joutes qui ont été jouées dans la Ligue Pembina Hills sont une indication de ce qui va se dérouler cette saison, le moins qu'on puisse dire, c'est que les surprises seront rares.

Bien que les entraîneurs aient recruté des jeunes, il semble que cette année sera la réplique de la saison dernière.

Swan Lake: excessivement optimistes?

Il ne faut pas parler trop tôt, affirme **Reid Kelner**, l'entraîneur de l'équipe de Swan Lake. Si son équipe a été assenée par les durs à cuire de Bruxelles (13-5) et qu'elle a connu une chaude partie qui a mal tourné contre Somerset (9-4), l'entraîneur ne perd pas espoir.

Leurs spectateurs n'ont pas abandonné non plus, vu que leurs joutes attirent toujours une centaine de fidèles. L'équipe est jeune, compte plusieurs joueurs et pratique à tous les deux jours. «De toute façon», explique Reid Kelner, «un tel début de saison est préférable, parce qu'à présent, il faut qu'on travaille doublement fort. On ne peut que s'améliorer quand on est au bas de l'échelle.»

Manitou: un échelon plus bas

Tout comme Bruxelles, Manitou se retrouve dans une classe à eux, mais à l'autre extrême de la balance du succès. La grande nouvelle chez eux n'est pas que quelque joueur étoile à été recruté de Dieu sait où, mais plutôt qu'ils ont trouvé assez de joueurs pour former une équipe.

Un début de saison inquiétant pour les Marauders, qui ont été cruellement battus par Somerset (14-4) et par les Sabers de Saint-Léon, qui n'y sont pas allés de main morte non plus (10-2).

L'entraîneur **Bob Stewart** préférerait sans doute des parties de deux périodes. La victoire leur semblait proche lors de leur joute contre Somerset: ils menaient trois à deux à la fin de la deuxième. Il attribue la débandade à un manque de joueurs et une perte d'énergie en troisième.

«Même si ces échecs sont un peu décourageants, nous espérons retrouver notre forme, nous dégourdir un peu afin que les pointages s'avèrent un peu moins dégradants.»

Bruxelles: Pourquoi s'inquiéter?

En effet, pourquoi s'inquiéter? Après avoir anéanti Swan Lake (13-5), et totalement démoli la défense de Notre-Dame (17-3), tous semblent faibles à leurs côtés.

«Eh bien, explique l'entraîneur des Bombers, quand tu comptes 30 buts dans deux joutes, même tes propres fans deviennent un peu tannés. Les joueurs ne font que compter des buts sans vraiment pratiquer les jeux, la stratégie. C'est dommage que les autres équipes soient à court de joueurs, ça nuit à la qualité des *games*»

Il n'est pas facile d'être champion, car tout le monde cherche à battre Bruxelles. Reste à voir si Somerset profitera du relâchement des Bombers le 14 décembre. Une joute à ne pas manquer!

Notre-Dame: une excuse

Les Hawks doivent se demander si un pèlerinage d'où vient leur Dame ne serait pas en ordre au point où ils en sont.

Selon **Denis Préjet**, ils étaient bien partis cette année. La partie remise du 1er décembre contre Bruxelles assurait un bon moral avant d'affronter St-Léon.

PEMBINA HILLS INTERMEDIATE

Mais tout s'est écroulé lors de leur partie contre Bruxelles, cet adversaire redoutable. Non seulement affrontaient-ils l'équipe la plus puissante de la Ligue, mais neuf de leurs joueurs étaient partis jouer au tournoi de la Roseau River, y compris leur gardien de but.

«On avait seulement deux lignes et notre gardien n'avait jamais joué dans les filets auparavant.» Voilà l'excuse que nous a offert Denis Préjet. Une excuse assez valable néanmoins. Notre-Dame peut encore faire des siennes...

Saint-Léon: entre le sommet de la falaise

Qu'est-ce qui explique que Saint-Léon passe si proche de battre Somerset (6-4), une des équipes les plus fortes, et qu'elle a si mauvaise mine en battant une équipe en détresse comme Notre-Dame (9-8)?

Gilbert Comte propose l'analyse suivante: «On a recruté de bons joueurs cette année, mais ce sont des gars trés occupés. Certains joueurs ne peuvent pas se dévouer à l'équipe et ça nous fait mal».

Quelques joueurs à noter cette semaine: Bob Rondeau (4 buts), Gerald Rondeau (7 passes) lors du match contre Manitou, gagné 10-2.

Somerset: un air menaçant

Les Flyers, tel que leur nom l'indique, sont en plein vol. Trois victoires en trois joutes: 6-4 contre Saint-Léon, 14-4 contre Manitou et 9-4 contre Swan Lake.

Marcel Routier est arrivé à point en troisième période contre Manitou en marquant quatre buts. Mais regardons l'avenir.

La rencontre des super-puissances, Bruxelles et Somerset, fait naître des plans assez astucieux chez **Maurice Pittet**, entraîneur des Flyers. «La stratégie pour cette joute du 14 décembre, dit-il avec un rire étouffé, c'est qu'on va organiser une grosse soirée dansante pour les joueurs de Bruxelles vendredi et on va leur lâcher des coups de téléphone en pleine nuit.»

Non. Farces à part, les Flyers anticipent un match serré, où les coups seront durs. Sur le banc de Bruxelles, il y aura le formidable défenseur, **Dwayne Lytle**, un gars qui ne se laisse pas bousculer.

Les Flyers espèrent disposer des services d'un défenseur prometteur, **Scott McKenzie**, qui a même joué quelques joutes avec les **Wheat Kings de Brandon**.

Rick Hennessey, un joueur fougueux, quitte le banc de Somerset pour celui de Portage-la-Prairie. Un jeune ailier droit pour Somerset, **Graniariak**, devra s'absenter du match à cause d'un examen à l'université.

Le plan de Maurice Pittet va-t-il marcher?

Jean-Paul MOLGAT

Tenez-vous loin de trois équipes!

Il faut se rendre à l'évidence. Certaines équipes n'ont peut-être pas leur place dans la Ligue Hanover-Taché. Pas que toutes les parties doivent être proches. Mais quand même! Après le treizième buts, que peut-on ajouter?

On ne veut rien enlever à l'équipe de La Broquerie. C'est certain que les joueurs du village de **Jean-Guy Tétrault** étaient prêts pour leur premier match de la saison.

HANOVER-TACHE

Surtout que l'équipe qui avaient les deux meilleurs compteurs de la ligue en 1984-85 avaient dû attendre une semaine et un jour dans la saison régulière pour contester leur premier match.

Le compte finale? **13 à 0**, aux dépens des Red Wings de Grunthal. Même l'entraîneur des Habs, **Roy Seidler**, a dû admettre: «Grunthal n'a pas l'équipe qu'ils avaient l'an dernier.»

Et que dire des équipes de Steinbach et Niverville? Landmark, avec seulement 9 joueurs pour la partie contre les Huskies, l'a remporté par un compte de **17 à 4**. Et les Comets de Lorette, une équipe vastement améliorée depuis l'an dernier, a battu Niverville **13 à 3**.

La grande consolation, sans doute, c'est qu'il semble y avoir trois équipes seulement qui sont faibles. Ce qui veut dire que lorsque les sept autres équipes de la ligue joueront, ça va produire du bon hockey. Le genre de hockey qui cause des ulcères aux entraîneurs et aux partisans.

Prenons les Canadiens de Saint-Pierre-Jolys. Tous leurs matchs ont été serrés. «Les jeunes de l'an dernier ont une année d'expérience de plus, explique **Henri Bérard**, le gérant de l'équipe. On a deux assez bonnes lignes et **Georges Hébert** joue bien.»

Le résultat? Une fiche de deux victoires *(4 à 3 contre Saint-Malo, 5 à 4 contre La Broquerie en prolongation)* et deux défaites *(6 à 5 contre Sainte-Anne et 6 à 2 contre Saint-Malo)*. Et avec un policier de la gendarmerie royale dans les filets **(Michel Leblanc)**, chapeau à l'équipe qui comptera treize buts.

La même chose avec les Comets de Lorette. Après quatre matchs, ils ont une fiche de trois victoires contre une défaite seulement **(9 à 2 contre Sainte-Anne)**.

Mais même là, l'équipe du village de **Germaine Jeanson** n'était pas à son meilleur. «On avait trois joueurs de blessé lorsqu'on a joué Sainte-Anne.» affirme **Claude Ross**, le gérant de l'équipe.

«En plus, on n'a pas eu un bon match. Les gars étaient nerveux. C'était la première fois qu'on jouait les As cette année. La prochaine fois qu'on les joue, ça va être beaucoup plus proche.»



Les Comets de Lorette. Un peu nerveux lors du match contre les As de Sainte-Anne.

Ile-des-Chênes aussi a bien commencé la saison. Ça leur avait pris la moitié de la saison avant de gagner un match l'année dernière. Cette année, les Elks ont goûté à la victoire dès leur premier match.

«Les jeunes que nous avons, jouent très bien. Même un peu mieux qu'on s'y attendait. Et notre gardien de but, **Bobby Brisebois**, est solide encore cette année,» évalue l'entraîneur **Gerry Hourd**.

Enfin, les As de Sainte-Anne, le seul team à ne pas avoir perdu un match, sont aussi forts que prévus. **Daniel Hupé** va manquer à l'équipe pour six semaines. Il s'est fracturé une jambe.

Par contre, **Richard Gosselin** et **Bob Lafrenière** devront joindre l'équipe sous peu. Ce qui ne veut pas dire que le gérant des As n'est pas sans inquiétudes.

«Les As jouent seulement aussi fort que l'adversaire qu'ils affrontent, explique **Gérard Laramée**. Des fois, ils prennent de l'arrière et ils se décident de jouer. Des fois, c'est trop tard. C'est ce qui nous était arrivé contre Landmark dans les séries éliminatoires l'an dernier.»

En attendant que Grunthal, Steinbach, et Niverville fassent leurs preuves, pouvons nous vous suggérer une chose? Si vous voulez du bon hockey, tenez vous loin de ces trois équipes!

Lucien CHAPUT

Samedi soir à Sainte-Agathe

Morden a battu Saint-Jean-Baptiste *(8 à 5)*. Altona a battu Morden *(7 à 2)*. Et Sainte-Agathe a battu Altona *(8 à 7 en prolongation)*. Est-ce que cela veut dire que les Knights vont remporter le premier match contre leurs rivaux du sud, les Royals, samedi 14?

Ce n'est pas un secret. Lorsque Saint-Jean-Baptiste et Sainte-Agathe sont dans la même patinoire, ça joue. Et ça joue dur. «C'est comme Sainte-Anne et La Broquerie dans la Hanover-Taché», évalue Guy Bilodeau.

RED RIVER VALLEY INTERNATIONAL

Par contre, les échos qu'on a de Saint-Jean-Baptiste laisse soupçonner qu'il y a un élément de plus cette année. Après tout, les Royals ont quand même incité Bill Langdon à jouer pour le village de Roy Légumex plutôt que pour Sainte-Agathe.

Une chose est sûre, par contre. S'il y a des comptes à régler, ça se fera sur la glace. En jouant du hockey. Car les arbitres ont décidé de maintenir l'ordre dans les matchs.

«J'ai été surpris, affirme Yves Sabourin, le gérant des Royals, les arbitres ont *callé* ça proche lors de notre partie contre Morden. Ça permet aux joueurs de patiner. Et ça, c'est à notre avantage.»

Un défi, (peut-être?) lancé à l'équipe qui pourrait fort bien occuper la première place de la Red River Valley International cette année.

L.C.





L'accent

Noël à l'extérieur du foyer

Il paraît que durant les fêtes, la culture se passe dans le foyer. À part, bien entendu, pour les maniaques du ballet qui se rendront au *Nutcracker* annuel! Et les enfants qui sont amateurs du théâtre ou du cinéma.

En effet, Noël, c'est toujours un bon moment pour le théâtre d'enfants. Cette année, **A Prairie Boy's Winter**, par le Prairie Theatre Exchange, **Aladdin at Christmas time**, par Fantasy Theatre, attireront bien plus que ceux ou celles qui s'ennuient de l'école.

N'empêche que les clubs culturels se reposent souvent durant ce temps. Si, évidemment, manger, boire et réveiller le voisin sont considérés comme les activités reposantes!

La seule sortie culturelle pour la masse s'avère le cinéma. Oui, Spielberg nous a concocté un autre film pour les jeunes et moins jeunes, **The adventures of Young Sherlock Holmes**. Quel petit père Noël!

Les amateurs du sérieux pourront voir Meryl (un autre citron?) Streep avec Robert Redford dans un film qui nous proposera au moins un pays chaud. Après tout, rêver des pays chauds à ce temps-ci de l'année, c'est aussi une partie importante de «l'esprit des fêtes!»

L'Orchestre symphonique de Winnipeg garde sa réputation de groupe artistique le plus actif à Noël. Vérifiez le **Calendrier provincial** pour leurs nombreux shows dans les prochaines semaines.

À part ça, qu'est-ce qui reste? Encore du cinéma, c'est la seule réponse. Du Bill Forsythe au cinéma Festival entre le 16 et le 18: **That Sinking Feeling** et **Gregory's Girl**. Un bon choix pour ceux qui aiment rire avec les Écossais.

Enfin, il y a toujours les films sur magnétoscope. Pour cette raison, cette année, plus que jamais, la culture se fera dans le foyer. Joyeux Noël.

Roland STRINGER



***Nutcracker*, du Ballet royal**

La prise de vue

The Peanut Butter Solution: *une stratégie de marketing pour le Canada*

Rock Demers sait parler de cinéma. Depuis *La guerre des tuques*, un film produit par sa compagnie Les productions La Fête, on veut connaître sa *stratégie*. Ce n'est pas tout le monde qui ramasse 250 000$ au Canada anglais avec un film québécois!

Le hasard voulait que Rock Demers soit à Winnipeg la semaine dernière pour célébrer son 52e anniversaire. C'était aussi une occasion pour parler de l'avenir du cinéma canadien.



The Peanut Butter Solution.

Les obstacles. «Le plus grand obstacle, c'est le petit réservoir de population francophone. Le marché est tellement petit. Au moins des pays comme la Suède ou le Danemark ont des barrières linguistiques. Mais nous, on reçoit tous les produits de l'Europe sans problème.»

«Une autre lacune, c'est que nous ne contrôlons pas la distribution au Canada. Alors 90 pour cent des investissements ne reviennent pas dans le pays. En ce moment, ce sont les Américains qui distribuent les Truffaut et les Renais au Canada!»

Les compléments inexistants. «La télévision canadienne ne participe quasiment pas à la production cinématographique. Dans d'autres pays, entre 35 et 50 pour cent des coûts de production sont récupérés par la télé qui achète le film. Ici, c'est à peine 10 pour cent.»

«Pourquoi? Nous sommes victimes du **dumping** de films étrangers. Les Américains pour l'anglais et les Français pour le français. **Dallas, La petite maison sur la prairie**, etc, sont dompés au Québec et au Canada.»

Des signes d'encouragement. «La création d'organismes comme Téléfilm Canada et la Société générale du cinéma ont donné des moyens de trouver du financement. Aussi les avantages fiscaux, 150 pour cent au Québec et 100 pour cent ailleurs au Canada, encouragent les investisseurs.»

« Le succès de films comme **La guerre des tuques, Le Matou, Hold-Up** et **Elvis Gratton** démontre que nous avons de très bons réalisateurs, photographes, techniciens...»

Une stratégie de marketing internationale. Il faut à tout prix retrouver notre investissement. La recette idéale, c'est de récupérer un tiers de tes coûts aux USA, un tiers au Canada et un tiers dans le restant du monde.»

«Avec **The Peanut Butter Solution**, qui débutera à Winnipeg cette semaine, je me retrouve avec un film tourné en anglais avec plusieurs francophones. Je le fais parce que je sais qu'à long terme je ne pourrais pas survivre avec seulement des films français. C'est une partie de ma stratégie, de faire des films dans les deux langues.»

«J'ai aussi opté pour des films très bien doublés. Malheureusement, les gens ont cessé d'aller aux films sous-titrés. **La guerre des tuques**, par exemple, m'a coûté plus cher que d'habitude à doubler parce que je voulais un doublage de qualité. C'est important.»

«Je pense que des projets comme **Bonheur d'occasion**, tourné dans les deux langues, seront de plus en plus rares. Ça augmente tes coûts de production d'au moins dix pour cent. Je préfère mettre plus d'argent sur le doublage. Il faut aussi se rendre compte que **Bonheur d'occasion** n'a absolument rien fait au Canada anglais.»

Du québécois en France. «**La guerre des tuques** sera lancé en France en février. Je suis allé là-bas voir comment on réagirait au film. La question est souvent à savoir s'il faut doubler un film québécois pour les Français.»

«Les enfants ont beaucoup aimé ce film. Ils n'avaient aucun problème avec l'accent. Les parents, par contre, disaient qu'ils craignaient que les enfants ne comprendraient pas.»

«Je pense que le problème réside moins dans l'accent que dans les expressions. Dans **La guerre des tuques**, on dit: «J'vais te gager une piastre » et non «Je te parie un franc». Alors, il faudra éviter des expressions de ce genre pour avoir un produit pour la France.»

Le problème des deux Canada. «C'est toujours un problème: le Canada anglais ne connaît pas les Gilles Carle et les Claude Jutra et le Québec ne connaît pas les Phillip Borsos.»

«**La guerre des tuques**» a brisé le record en attirant 250 000$ au guichet dans le Canada anglais. Mais au Québec, où il y a le tiers de la population, il a attiré plus qu'un million de $.»

«Peut-être avec le nouveau *mood* au Québec, on essaiera de s'ouvrir. Je le souhaite en tout cas.»

Propos recueillis par
Roland STRINGER

télé HORAIRE du lundi 16 décembre au dimanche 22 décembre — CBWFT

du lundi au vendredi

10h00 À votre rythme
10h15 Passe-Partout
Midi Première édition
12h30 Vivre à trois
17h00 Le train de cinq heures
une heure de variétés placé sous le signe de la bonne humeur, avec Jacques Boulanger
18h00 **CE SOIR**

21h00 **Le Téléjournal** suivi de **Le Point**, de la météo et des sports

lun. 16 déc.

18h30 À guichets fermés
«Une moisson d'espoirs» Artistes invités: Cents Nons, Veselka Dancers, Zoloty Struny, Brenda Bakos, Kent Forman et Jacques Lussier.

19h30 Poivre et sel
Marie-Rose est l'heureuse gagnante d'un voyage pour deux à la Baie James.

20h00 La bonne aventure
Anne discute de son projet de mariage avec Michèle.

20h30 Le parc des Braves
Colette allait se retrouver seuler pour son anniversaire lorsque Charles resurgit.

22h20 Weekend à Brighton

23h30 Le roi qui vient du sud
Le saut périlleux (1589-1596).

mar. 17 déc.

18h30 Génies en herbe
L'école de Précieux-Sang affront le Collège Kelvin High.

19h30 L'agent fait le bonheur
La troupe de mon oncle Alfred. Le corps policier de Charlesville met au point un mini-spectacle pour sensibiliser les enfants aux risques d'enlèvement.

20h00 Monsieur le ministre
Georgina découvre sa belle-famille. Xavier trouve l'amour. Louise est de plus en plus attachée à son nouvel ami, Jean Gontrain.

20h30 Manon
Le cascadeur. Le petit Victor Larose-Lépine vient chercher asile au CLSC parce que des individus louches lui courent après.

22h20 Dallas
La mère prodigue. Le détective MacKay apprend à Pamela qu'il a retrouvé la trace de sa mère.

23h20 Rencontres
Inv. Pierre Arnold. **(dern. de 2)** Jeune moine bénédictin belge dont les aperçus sur la situation de l'Église sont remarquables.

23h50 Cinéma
Saigon, l'année du chat. Viétnam 1974. La guerre est terminée mais ses répercussions sont encore nombreuses. C'est dans ce climat qu'une gérante de banque et un homme de la CIA font connaissance et s'éprennent l'un de l'autre (brit. 83). 120 min.

mer. 18 déc.

18h30 À contre-champ

19h00 Vedettes en direct

19h30 Paul, Marie et les enfants
Le temps des fêtes. Gabriel et Virginie sont déçus d'apprendre que leurs frères et soeurs aînés ne seront pas là pour le réveillon de Noël. Prochaine émission le 1er janvier à la même heure.

20h00 Le temps d'une paix
La venue de Nicéphore Leclerc, père de Noëlla, n'est pas sans causer de problèmes.

22h20 Déjà 20 ans
Anim. Pierre Nadeau. La tournée des Soviétiques au hockey où Jacques Plante s'illustra dans les buts du Canadien junior.

22h50 Le sens des affaires
Magazine économique. Animé par Michèle Viroly.

23h20 Cinéma
L'homme qui voulut être roi. Avec Christopher Plummer, Sean Connery et Michael Caine.

jeu. 19 déc.

18h30 Très art
Magazine d'actualité artistique régionale animé par Gilles Théberge et Mario Chioini. Réal. Donald Hétu.

19h00 À plein temps
Le yogourt et la mouche. Phil et Estelle ont des attitudes contraires lorsqu'il s'agit de supporter Gilles qui a été recruté par une agence de publicité pour passer une audition.

19h30 Les grands films
Miracle on Ice. (Titre français à communiquer). Drame réalisé par Steven Hillard Stern. Avec Karl Malden, Andrews Stevens et Jessica Walters.

22h20 Cinéma
La veuve Couderc. Drame de moeurs réalisé par Pierre Granier-Deferre d'après le roman de Georges Simenon. Avec Simone Signoret, Alain Delon et Ottavio Piccolo.

ven. 20 déc.

18h30 Autoroute électronique
Pierre Guérin vous fera vivre ou revivre certaines traditions de Noël. Réal.: Richard Simoens.

20h00 Séries plus
Thérèse Humbert. Drame réalisé par Marcel Bluwal. Avec Simone Signoret, Robert Rimbaud, François Périer. Ayant constaté qu'on ne prête qu'aux riches, Thérèse Humbert invente l'existence d'un testateur américain qui lui aurait légué, conjointement avec sa soeur Marie, une importante somme d'argent.

22h20 En tête
Magazine culturel. Anim. Denise Bombardier.

23h20 Vivre en forme
Début. Anim. Richard Garneau. Montréal. L'athlétisme: discipline olympique maîtresse. Démonstration, principes de base, historique et évolution. *100 à 200 mètres.*

23h30 Cinéma
Les yeux de Laura Mars. (The Eyes of Laura Mars). Drame policier réalisé par Irvin Kershner. Avec Faye Dunaway, Tommy Lee Jones et René Auberjonois. Une photographe s'est rendu célèbre en faisant poser ses modèles dans des décors rappelant des incidents violent de la vie contemporaine. Apparemment indigné par ce style outrancier, un assassin mystérieux s'attaque à certaines personnes de son entourage (amér. 78) (130 min.)

sam. 21 déc.

11h30 Football de la Ligue nationale
Au Giants Stadium de New York, les Steelers de Pittsburg affrontent les Giants.

15h00 Ciné-famille
Gnomes. Film d'aventure réalisé par Jack Zander. Les aventures d'une famille de gnomes vivant dans la forêt (amér.) **La magie particulière de Herself the Elf.** Film d'animation réalisé par Raymond Jafelice. La reine des elfes tente de récupérer sa baguette magique qu'un méchant magicien et sa fille lui ont dérobée. (can.)

16h30 Pare choc
Magazine jeunesse.

18h00 Juste pour rire
Extraits des meilleurs spectacles présentés dans le cadre du troisième Festival Juste pour rire. Été 1985. Anim. Dominique Michel et Michel Drucker.

19h00 La soirée du hockey
En direct du Forum de Montréal, les Sabers de Buffalo affrontent les Canadiens.

22h15 Télé-sélection
Pile ou face. Drame policier réalisé par Robert Enrico, d'après un roman d'Alfred Harris. Avec Michel Serrault, Philippe Noiret et Pierre Arditi.

dim. 22 déc.

10h00 Le jour du Seigneur
Messe célébrée à l'église St-Léon de Westmount par l'abbé Louis Dicaire.

12h00 Football de la Ligue nationale
Au Giants Stadium de New York, les Jets reçoivent les Browns de Cleveland.

16h00 Second regard
Les actualités religieuses — Entrevue avec Umberto Eco.

17h01 Science-fiction
Magazine scientifique. Une caméra fabriquée à Hamilton qui a permis certaines des images les plus spectaculaires de «Star Wars» et de «Superman».

18h30 Les beaux dimanches
50 ans d'amour. Hommage à Lucille Dumont pour célébrer ses 50 ans de métier.

19h50 Les beaux dimanches
Lumière noire. L'histoire vraie d'une troupe de marionnettistes bien spéciale et de sa fondatrice, Diane Dupuy.

21h20 Les beaux dimanches
Balanchine (1ère de 2). Document biographique. La vie et l'oeuvre de George Balanchine.

22h40 Ciné-Club
La règle du jeu. Drame réalisé par Jean Renoir.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le service des communications 786-0249

FLEUR • PISTOLET • TORONTO • CHIEN • BÉTON • LORETTE

Les cycles d'une artiste

Suzanne Gauthier expose au Manitoba

L'interview avec Suzanne Gauthier a démarré sur une note intéressante: «Je propose l'homme et la nature. Pour moi, l'homme représente la nature dans la ville.»

La campagne et la ville, des chiens et du béton, des grenouilles et des pistolets... on se rend vite compte que l'enfance à la ferme près de Lorette est toujours restée dans l'oeuvre de Suzanne Gauthier.

Disons aussi qu'on comprend plus facilement pourquoi cette diplômée de l'école des beaux-arts de l'Université du Manitoba avait complété une étude sur les mauvaises herbes à Toronto!

«Des mauvaises herbes dans une ville comme Toronto, c'est ce qui était naturel! Je trouvais ces plantes très robustes, indépendantes...»

Décidément, Suzanne Gauthier tient à expliquer son oeuvre. On n'a jamais l'impression de jouer au tennis verbal. Les phrases du genre: «Moi, je suis peintre, voyez ce que vous voulez là-dedans, je ne vais pas commencer à vous expliquer mon travail» lui paraissent étrangères.

Plutôt, on entend: «Au niveau des thèmes, je remarque que c'est cyclique. Lorsque j'ai quitté Winnipeg, la vie industrielle m'inspirait beaucoup. Maintenant, j'y reviens. Aussi, je reviens à des sculptures en papier mâché que je faisais en 75.»



Suzanne Gauthier

Un ordre alors dans ses idées. Mais dans sa technique aussi. C'est ce qui surprend lorsqu'on remarque la présentation originale de son art dans **Vortex**, la plus récente publication des Éditions du Blé.

Dans certains cas, une sculpture devient la maquette pour une toile. «Je fais et ferai toujours de la sculpture. Pour plusieurs tableaux, la sculpture est une étape importante. On dirait que j'ai besoin de concrétiser sa forme avant de la traiter différément.»

Justement, l'exposition Sortir du Vortex, présentement au Centre culturel franco-manitobain, nous propose les mêmes thèmes sous différents traitements. On retrouve des tableaux, des collages et des dessins. «La diversité me fascine. C'est intéressant de voir comment on réagit différemment à chacun.»

D'ailleurs, cette récente expérience avec les collages aura aussi ouvert de nouvelles portes. Suzanne Gauthier s'est trempée les mains dans un domaine que les Franco-Manitobains ont associé, jusqu'à présent, à Roger Léveillé: rendre l'écrit esthétique.

«Avant, je n'aimais pas le texte dans une toile. Mais en essayant d'enlever le côté statique de l'écrit dans mes collages, je suis venue à m'intéresser à cela. Qui sait? Je commencerai peut-être à intégrer du texte dans mes toiles!»

Entre temps, ce n'est pas comme si une des premières artistes à exposer au Centre culturel franco-manitobain, lors de la création de la galerie d'exposition, manque de projets.

Côté expositions, 1986 s'annonce bien: Paris, Montréal et Brampton. Et on retrouvera, sans doute, de ses toiles ici et là au Manitoba et ailleurs.

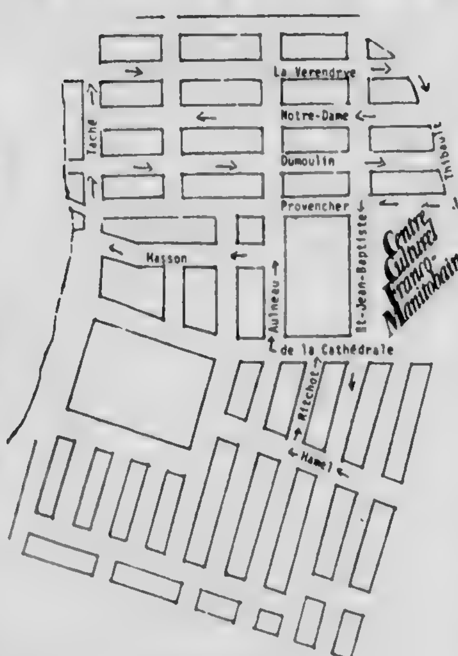
En ce qui concerne ses créations, ce seras «toujours sous le même thème». Suzanne Gauthier, qui habite maintenant Montréal, compte se servir de souvenirs de jeunesse, comme toujours. Toutes les formes sont possibles: des toiles en noir et blanc jusqu'à la céramique.

Moi, j'attends son exposition sur des mauvaises herbes.

Roland STRINGER



Parcours de la Guignolée



La Guignolée

le 14 décembre 1985

Les chevaux attelés, nous partirons faire le parcours traditionnel de la Guignolée, **le samedi 14 décembre 1985.** Un repas sera servi de 17h00 à 19h00 en l'atelier du Père Noël. (Repas: 3,00$). La Guignolée partira en beauté après souper à 19h00 pour ramasser des dons pour les moins fortunés.

Si vous ne pouvez pas participer à la Guignolée, vos contributions peuvent être apportées directement au Centre culturel franco-manitobain de 12h00 à 22h00, le samedi 14 décembre ou à la Cathédrale de Saint-Boniface de 19h00 à 23h00.

Le coeur gai et chantant, les guignoleux reviendront au Foyer du Centre culturel vers les 22h00 pour continuer la fête. **(Repas: 3,50$)**

LE CALENDRIER PROVINCIAL

DÉCEMBRE

Winnipeg: l'exposition Chisel and Brush, jusqu'au 2 janvier, à la Galerie 1.1.1. de l'École d'art (l'Université du Manitoba).

Vendredi 13

Saint-Boniface: Le Blues Riddell Festival, jusqu'au 15 décembre, au Rendez-Vous du Festival du Voyageur.

Saint-Malo: HTHL, les Huskies de Steinbach contre les Warriors, à 20h.

Saint-Boniface: le Festival de Blues Riddell, jusqu'au dimanche, au Rendez-Vous du Festival du Voyageur.

Winnipeg: le concert Masterworks 6, par l'Orchestre symphonique de Winnipeg, jusqu'au samedi, à 20h00, dans la salle du centenaire.

Samedi 14

Winnipeg: une exposition et une vente de pancartes de films, par le Winnipeg Film Group, entre 12h et 19h, au 88, rue Adelaide.

Saint-Boniface: La guignolée et atelier du Père Noël au Centre culturel franco-manitobain.

Sainte-Anne: HTHL, les Clippers de Niverville contre les As, à 20h.

Sainte-Agathe: RRVI, les Royals de Saint-Jean-Baptiste contre les Knights à 20h.

Dimanche 15

Morden: RRVI, les Knights de Sainte-Agathe contre les Redskins, à 20h.

Ile-des-Chênes: HTHL, les Warriors de Saint-Malo contre les Elks à 14h30.

Lorette: HTHL, les Habs de La Broquerie contre les Comets, à 14h30.

Winnipeg: un concert pour enfants, par l'Orchestre symphonique de Winnipeg, à 14h, dans la salle du centenaire.

Winnipeg: un concert de Noël, par les Winnipeg Singers, à 20h00, dans l'église Young.

Otterburne: vente de patisserie du comité des loisirs, après la messe au sous-sol de l'église.

Lundi 16

Saint-Boniface: Doug and the Slugs en concert, à 20h, au Rendez-Vous du Festival du Voyageur.

Mardi 17

Saint-Lazare: soirée de Noël des dames auxiliaires (25e anniversaire) à la salle communautaire (goûter et échange de cadeaux).

Saint-Malo: HTHL, les Clippers de Niverville contre les Warriors, à 20h.

Landmark: HTHL, les As de Sainte-Anne contre les Dutchmens, à 20h.

Mercredi 18

La Broquerie: HTHL, les Huskies de Steinbach contre les Habs, à 20h.

Jeudi 19

La Broquerie: réunion du comité de l'aréna à l'aréna à 20h30.

Altona: RRVI, les Royals de Saint-Jean-Bapstiste contre les Braves, à 20h30.

Saint-Pierre-Jolys: HTHL, les Red Wings de Grunthal contre les Canadiens, à 20h.

Lorette: HTHL, les Elks d'Ile-des-Chênes contre les Comets, à 20h.

La Broquerie: réunion de la chambre de commerce à la salle Roy à 20h30.

Saint-Jean-Baptiste: RRVI, les Rockets de Miami contre les Royals, à 20h30.

Landmark: HTHL, les Habs de La Broquerie contre les Dutchmen, à 20h.

Vendredi 20

Winnipeg: un concert de Noël, avec l'Orchestre symphonique de Winnipeg, jusqu'au dimanche, dans la salle du centenaire.

Samedi 21

Winnipeg: en spectacle, The Praetorius Consort et Morley Singers, jusqu'au dimanche, à 14h, à la Galerie d'art.

Steinbach: HTHL, les Warriors de Saint-Malo contre les Huskies, à 20h.

Niverville: HTHL, les Comets de Lorette contre les Clippers, à 20h.

Miami: RRVI, les Knights de Sainte-Agathe contre les Rockets, à 20h.

Dimanche 22

Saint-Jean-Baptiste: RRVI, les Redskins de Morden contre les Royals, à 14h.

Saint-Pierre-Jolys: HTHL, les Elks d'Ile-des-Chênes contre les Canadiens, à 14h30.

Otterburne: concert de Noël, dans l'après-midi à la salle Saint-Viateur.

Lundi 23

Saint-Boniface: la pièce pour enfants, Aladdin and his Wonderful Lamp, jusqu'au 31 décembre, au Centre culturel franco-manitobaine.

Jeudi 26

Winnipeg: Nutcracker, par le Ballet royal de Winnipeg, jusqu'au 30 décembre, à 20h, dans la salle du centenaire.

Vendredi 27

Saint-Jean-Baptiste: RRVI, les Knights de Sainte-Agathe contre les Royals, à 20h30.

Saint-Malo: HTHL, les Comets de Lorette contre les Warriors, à 20h.

La Broquerie: HTHL, les Canadiens de Saint-Pierre-Jolys contre les Habs, à 20h.

Dimanche 29

Ile-des-Chênes: HTHL, les Habs de La Broquerie contre les Elks à 14h30.

Sainte-Agathe: RRVI, les Redskins de Morden contre les Knights, à 15h.

Miami: RRVI, les Royals de Saint-Jean-Baptiste contre les Rockets, à 15h.

Lundi 30

Grunthal: HTHL, les Warriors de Saint-Malo contre les Red Wings, à 20h.

Mardi 21

Saint-Boniface: soirée du Jour de l'an de l'Union nationale française, 541 rue Giroux (233-2520)

Comment?

Pour annoncer votre activité dans LE CALENDRIER PROVINCIAL, rien de plus simple: envoyez par écrit les détails essentiels. Pour les rédiger, servez-vous des textes du CALENDRIER comme modèle.

Au temps de la Prairie



SECTION SPÉCIALE

Les commerçants du Manitoba rural
vous présentent
leurs plus sincères **voeux pour les fêtes.**

Le Club LaVérendrye
et le Centre culturel franco- manitobain vous offrent
musique et paroles pour chanter votre **Noël.**



Solo - reprise en chœur

Tous droits réservés
Copyright

(Folklore canadien)

A
Bon-jour le maître et la maî - tres - se Et tout le mond' de la mai-
B
son. Pour le der - nier jour de l'an - né - e, La I-gno - lé' vous nous de-
C
vez. Si vous vou-lez rien nous don-ner, di-tes-nous lé - e: On em-mè-
ne - ra seu - le - ment la fille aî - né - e. On lui fe-
D
ra fair' bon - ne chè - re, On lui fe - ra chauf-fer les pieds.

A Bonjour le maître et la maîtresse
Et tout le mond' de la maison. (*bis*)

B Pour le dernier jour de l'année
La Ignolé' vous nous devez. (*bis*)

C Si vous voulez rien nous donner.
Dites-nous lé-e
On emmènera seulement
La fille aînée. (*bis*)

D On lui fera fair' bonne chère,
On lui fera chauffer les pieds. (*bis*)

C On vous demande seulement
Une chignée
De vingt à trente pieds de long
Si vous voulez-e. (*bis*)

D La Ignolé', la Ignoloche,
Mettez du lard dedans ma poche ! (*bis*)

C Quand nous fûm's au milieu du bois,
Nous fûm's à l'ombre ;
J'entendais chanter le coucou
Et la colombe. (*bis*)

A Rossignolet du vert bocage,
Rossignolet du bois joli. (*bis*)

B Eh ! va-t-en dire à ma maîtresse
Que je meurs pour ses beaux yeux. (*bis*)

C Toute fill' qui n'a pas d'amant,
Comment vit-elle ?
Ell' vit toujours en soupirant,
Et toujours veille. (*bis*)



1- O nuit de paix! Sain - te nuit! Dans le ciel l'as - tre luit;
2- O nuit de foi! Sain - te nuit! Les ber-gers sont ins-truits:
Dans les champs tout re - pose en paix. Mais sou- dain, dans l'air pur et frais,
Con- fi - ants dans la voix des cieux, Ils s'en vont a - do - rer leur Dieu;
Le bril-lant choeur des an - ges Aux ber-gers ap- pa - raît.
Et Jé - sus en é - chan- ge Leur sou-rit ra- di - eux.

3- O nuit d'a- mour! Sain - te nuit! Dans l'é- table, au-cun bruit;
4- O nuit d'es-poir! Sain - te nuit! L'es- pé - rance a re - lui :
Sur la paille est cou- ché l'En-fant Que la Vierge en-dort en chan-tant;
Le Sau-veur de la terre est né; C'est à nous que Dieu l'a don - né.
Il re - pose en ses lan- ges Son Jé - sus ra- vis - sant
Cé - lé - brons ses lou - an - ges: Gloire au Verbe In- car - né!



Moderato.

1. Mon beau sa - pin, roi des fo - rêts, Que j'ai-me ta pa - ru - re! Quand par l'hi - ver, bois et gué - rêts Sont dé - pouil - lés de leurs at - traits, Mon beau sa - pin, roi des fo - rêts, Tu gar - des ta pa - ru - re.

E.L.C. 1948

2

Toi que Noël planta chez nous
Au saint anniversaire,
Joli sapin, comme ils sont doux,
Et tes bonbons et tes joujoux,
Toi que Nöel planta chez nous,
Par les mains de ma mère

3

Mon beau sapin, tes verts sommets
Et leur fidèle ombrage,
De la foi qui ne ment jamais,
De la constance et de la paix,
Mon beau sapin, tes verts sommets
M'offrent la douce image.

D'où viens-tu, Bergère?

1. D'où viens - tu, ber - gè - re, D'où viens - tu? Je viens de l'é - ta - ble, De m'y pro - me - ner; J'ai vu un mi - ra - cle Ce soir ar - ri - vé.

E.L.C. 1948

2. --Qu'as-tu vu, bergère,
Qu'as-tu vu? } bis
--J'ai vu dans la crèche
Un petit enfant
Sur la paille fraîche
Mis bien tendrement.

* * *

3. --Rien de plus, bergère,
Rien de plus? } bis
--Saint' Marie, sa mère,
Sous un humble toit;
Saint Joseph, son père,
Qui tremble de froid.

* * *

4. --Rien de plus, bergère,
Rien de plus? } bis
--Y a le boeuf et l'âne
Qui sont par devant,
Avec leur haleine
Réchauffent l'enfant.

* * *

5. --Rien de plus, bergère,
Rien de plus? } bis
--Y a trois petits anges
Descendus du ciel
Chantant les louanges
Du Père éternel.

Adeste, fideles



2
En grege relicto, humiles ad cunas
Vocati pastores approperant:
Et nos ovanti gradu festinemus:
Venite, adoremus, etc.

* * * * *

3
Aeterni Parentis splendorem aeternum
Velatum sub carne videbimus:
Deum infantem, pannis involutum:
Venite, adoremus, etc.

* * * * *

4
Pro nobis egénum et foéno cubantem
Piis foveamus amplexibus:
Sic nos amantem quis non redamaret?
Venite, adorémus, etc.

* * * * *

Çà, bergers

Allegro.

Çà, ber-gers, as-sem-blons-nous, Al-lons voir le Mes-si-e; Cher-chons cet en-fant si doux Dans les bras de Ma-ri-e. Je l'en-tends, il nous ap-pel-le tous. O sort di-gne d'en-vi-e!

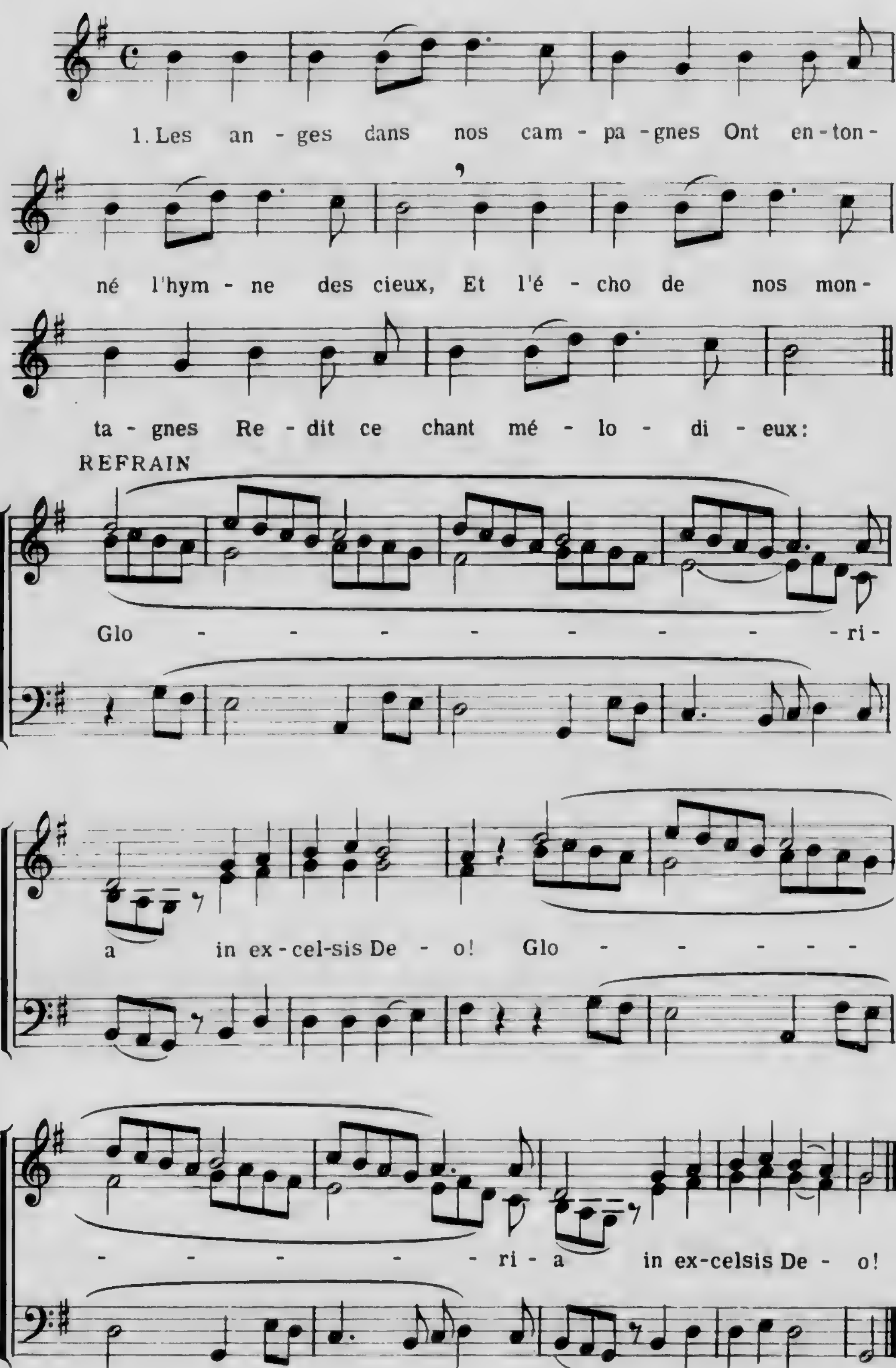
2—Laissons là tout le troupeau,
Qu'il erre à l'aventure,
Que sans nous sur ce côteau
Il cherche sa pâture.
Allons voir dans un petit berceau
L'auteur de la nature.

3—Que l'hiver par ses frimas
Ait endurci la plaine,
S'il croit arrêter nos pas,
Cette espérance est vaine.
Quand on cherche un Dieu rempli d'appas,
On ne craint point la peine.

4—Sa naissance sur nos bords
Ramène l'allégresse ;
Répondons par nos transports
A l'ardeur qui le presse ;
Secondons par de nouveaux efforts
L'excès de sa tendresse.

5—Dieu naissant, exauce-nous,
Dissipe nos alarmes ;
Nous tombons à tes genoux,
Nous les baignons de larmes ;
Hâte-toi de nous donner à tous
La paix et tous ses charmes.

Les Anges dans nos campagnes



2
Bergers, pour qui cette fête?
Quel est l'objet de tous ces chants?
Quel vainqueur ou quel prophète
Méritent ces cnoeurs triomphants?

3
Il est né dans une étable
Parmi les ombres de la nuit.
Lui, le Verbe incomparable,
A voulu naître en ce réduit.

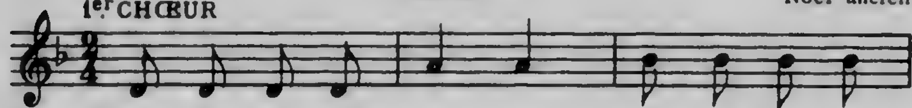
4
Cet enfant, couvert de langes,
Qui jusqu'à nous veut s'abaisser,
C'est le Christ, le Roi des Anges,
Venu du ciel pour nous sauver.

5
Il est né, le Dieu de gloire:
Terre, tressaille de bonheur;
Que tes hymnes de victoire
Chantent, célèbrent ton Sauveur!

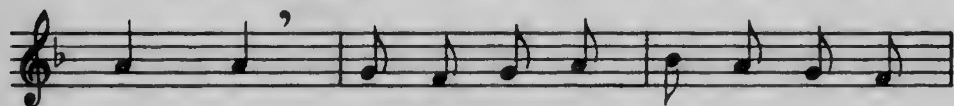
O nuit de mystère

Avec élan　　　Tous droits réservés Copyright　　　Noël ancien

1er CHŒUR



1. O nuit de mys - tè - - re, Où d'en haut sur



ter - re Nous est des - cen - du Le Sau - veur

FIN 2e CHŒUR

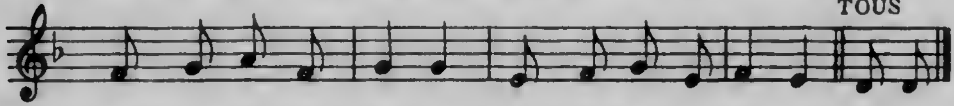


at - ten - du! D'humbles ber-gers veillent Parmi leurs troupeaux,



Dans les cieux s'é - veil- lent Les chants les plus beaux,

TOUS



Hym - nes de lou - an - ges Chan - tés par les An - ges. O nuit....

2

Gloire au Dieu du monde,
Paix douce et profonde
A l'humanité
De bonne volonté!

Deuxième chœur:
De l'ombre où se cachent
Les clairs messagers,
Un seul se détache
Qui vient aux bergers,
Lumière vivante
Dont ils s'épouvantent.

Tous:
Gloire au Dieu, etc.

* * *

3

Bergers, la nouvelle
Que je vous révèle,
C'est un grand bonheur
Donné par le Seigneur.

Deuxième chœur:
N'ayez plus de crainte,
Car du Dieu vivant
La majesté sainte
Vit dans un enfant:
Cet Enfant, doux Maître,
Pour nous vient de naître.

Tous:
Bergers, etc.

* * *

4.

Au Dieu véritable
Une froide étable
Sert de logement:
Il est là pauvrement.

Deuxième chœur:
Car c'est dans une crèche
Qu'Il dort tout tremblant
Sur la paille fraîche,
Dans ses langes blancs.
Vous trouverez vite
Le lieu qu'il habite......

Tous:
Au Dieu, etc.

* * *

Dans cette étable



2
Que sa puissance
Paraît bien en ce jour,
Malgré l'enfance
Où le réduit l'amour!
Le monde racheté
Et tout l'enfer dompté,
Font voir qu'à sa naissance
Rien n'est si redouté
Que sa puissance

3
Touchant mystère!
Jésus souffrant pour nous,
D'un Dieu sévère
Apaise le courroux.
Du testament nouveau
Il est le doux Agneau;
Il doit sauver la terre,
Portant notre fardeau;
Touchant mystère!

4
S'il est sensible,
Ce n'est qu'à nos malheurs:
Le froid pénible
Ne cause point ses pleurs.
Mon coeur à tant d'attraits,
A de si doux bienfaits,
A ce charme invincible,
Doit céder désormais,
S'il est sensible.

5
Ah! je vous aime!
Vous vous cachez en vain,
Beauté suprême,
Jésus, Enfant divin!
Vous êtes à mes yeux
Le puissant Roi des cieux,
Le Fils de Dieu lui-même
Descendu dans ces lieux:
Ah! je vous aime!

Les résultats du Festival de poésie et d'art dramatique

Le 23e festival de poésie et d'art dramatique de La Montagne se tenait les 26, 27 et 28 novembre, à Saint-Léon. Les deux juges étaient le Dr Carol J. Harvey et Alphonse Tétrault, tous deux de Winnipeg.

Voici la liste des gagnants dans chacune des catégories.

Maternelle: poésie solo — Colette Chappellaz (St-Claude); poésie bilingue, concurrent français — Maurice Gauthier (Notre-Dame); poésie solo bilingue, concurrent anglais — Roy Bridgeman (Notre-Dame); choeur parlé (Notre-Dame).

1ère et 2e annes: choeur parlé (Notre-Dame); 1ère année: poésie solo — Jennifer Smirl (Notre-Dame); 1ère et 2e année: poésie solo bilingue, concurrent français — Robert Geirnaert (Mariapolis); poésie solo bilginue, concurrent anglais — Lianne Desrochers (Mariapolis).

3e et 4e année: choeur parlé (Notre-Dame et St-Alphonse [égale]). 2e année: poésie solo — David Chapellaz (St-Claude); poésie inédite — André Lacroix (auteur) (St-Claude).

3e année: poésie solo — Michel Danis (St-Claude). 3e et 4e année: poésie solo bilingue, concurrent anglais — Rachelle de Rocquigny (Haywood); poésie solo bilingue, concurrent français — Melinda Jeanson (St-Claude); poésie inédite — Bernadette Divorne (St-Claude)..

4e année: poésie solo — Annik Rey (St-Claude).

5e et 6e année: choeur parlé (Notre-Dame). 5e année: poésie solo — Lisa Smirl (Notre-Dame). 5e et 6e années: poésie bilingue — Christopher Grenier (St-Léon); poésie inédite — Ginette Philippe (St-Claude); poésie bilingue — Danielle Rosset (St-Claude). 6e année: poésie solo — Lorraine Ricard (Mariapolis).

7e année: poésie solo — Joël Labossière (St-Léon). 8e année: poésie solo — Yves Grenier (St-Léon). 7e et 8e année: poésie bilingue — Nadien Geirnaert (St-Léon); poésie inédite — Natasha Desrochers (Mariapolis); poésie solo bilingue, concurrent français Mona Bernard (St-Claude).

9e année: poésie inédite — Jocelyn Grenier (Notre-Dame); poésie bilingue, concurrent français — Lyette Labossière (Somerset);.

10e et 11 année: poésie solo bilingue — Lianne Geirnaert (Notre-Dame). 9e, 10e et 12e année: poésie solo — Michel Penner (Westmount). 7e et 9e année: choeur parlé (St-Alphonse).

4e à 6e année: Drame en un acte. L'école de St-Claude avec sa pièce «Le petit prince» a gagné le trophée de l'Inspecteur D.R. Thom. La trophée du meilleur acteur, le trophée du «personnel de l'école de Swan Lake», a été décerné à Ginette Philippe.

10e et 12e année: Drame en un acte. L'école de Somerset avec sa pièce «All This and Alan too» remporta le trophée de «M. et Mme O.L. Ostrowski». Le trophée du meilleur acteur, trophée des «Filles de la Croix» fut décerné à Lorraine Badiou de Notre-Dame et celui du meilleur acteur de soutien trophée «Mr. Charles Bolster» à Lisa Pittet de Somerset.

Le trophée de la Division scolaire La Montange décerné au concurrent individuel le plus méritant parmi les gagnants des classes de poésie solo fut attribué à Melinda Jeanson de St-Claude.

Le trophée des Soeurs Ursulines décerné au concurrent individuel le plus méritant, parmi les gagnants des classes de poésie inédite, fut attribué à Natasha Desrochers de Mariapolis.

Edith RONDEAU



Les Voyageurs ont manqué leur portage

La première équipe féminine de volleyball du Collège Louis-Riel à accéder aux demi-finales du tournoi provincial a essuyé une défaite écrasante (15-4, 15-7, 15-6) aux mains des Royals de Selkirk.

Elles avaient éliminé un adversaire imposant, les Reivers de Kildonan East, les championnes de l'année précédente, en quart de finales. L'entraîneur de l'équipe du Collège, Gilles Vandale, a souligné l'importance de l'expérience de la demi-finale pour les filles qui reparticiperont l'an prochain.

Saint-Jean-Baptiste

Rendez-vous le 22 février

Pas de problèmes à la Caisse populaire de Saint-Jean-Baptiste durant l'année se terminant au 30 septembre 1985.

C'est ce que les 58 membres présents apprenaient à la réunion annuelle du 29 novembre. L'actif avait augmenté a 4½% pour atteindre 5 740 531$ réalisant un surplus de 427 152$.

À cause des efforts de la Caisse pour fermer les comptes inactifs, le nombre net de membres (à 824) a été réduit de 5 malgré l'arrivée de 43 nouveaux. Aucun changement au bureau de direction.

Par contre, ça sautait à la salle du Centenaire le 30 novembre lors du banquet-soirée organisé par le Club de curling. Après le repas, le groupe Folle Avoine n'a pas tardé à réchauffer les 335 personnes avec toute une variété de chants et de musique. Pas étonnant que le Club a réalisé un profit net de 3 500$. Çar le lundi, certains se plaignaient encore d'avoir mal aux cheveux!

Au 22 février pour une veillée canadienne...

Florent BEAUDETTE

Saint-Lazare

Le 25e des Chevaliers célébré en grand

Même si le termomète marquait -37° pour la soirée du 30 novembre, 125 personnes étaient présentes pour le jubilé du conseil 5047 des Chevaliers de Colomb.

Le maître de cérémonie, Conrad Plante, a salué la présence du député d'État Ben West et son épouse, de Winnipeg; ainsi que John Mozelowski, le député du district et sa femme de Oakburn. Entre autres, les ex-grands chevaliers furent honorés et tous les membres de la charte présents (35 sur 51; dont 9 décédés) reçurent leurs certificats et épinglettes marquant le quart de siècle d'existence du conseil.

Plusieurs membres et invités venaient de régions aussi éloignées que Marcellin, Saskatchewan, Brandon, Notre-Dame-de-Lourdes, Boissevin et Russell. De la part des 4e degré Lucien Vermette, apportait ses félicitations de l'assemblée Mgr Sinott, dont 7 chevaliers de Saint-Lazare font partie.



Tous les grands chevaliers du conseil. Robert Selbry, Omer Chartier, André Huberdeau, Conrad Plante, Bernard Simard, Guy Huberdeau, Paul Deschambault ainsi que le député d'état, Ben West. (absent: Armand Guénette).

Cette fête restera dans la mémoire des participants comme une des plus émouvantes et amusantes dans l'histoire des organismes de chez nous.

Annette et Omer CHARTIER

Otterburne

Les sessions de liturgie bientôt

La Ligue féminine catholique Saint-Viateur d'Otterburne a tenu son tirage le 2 décembre lors de sa soirée de Noël, où 16 membres étaient présents.

La gagnante du couvre-pieds est Pat Audette de Saint-Pierre-Jolys; le deuxième prix de 50$ fut gagné par Jolène Mulaire de Saint-Pierre-Jolys et le troisième prix de 25$, par Sr Yvonne Robidoux de Winnipeg.

Les femmes ont aussi chanté le 10 décembre des cantiques de Noël au Repos Jolys, où plusieurs de nos vieillards sont résidants.

Et, si vous trouvez les décors pour l'Avent dans notre église à votre goût, c'est grâce au travail du comité de Liturgie de la Ligue, présidé par Lorraine Roy.

Les sessions de liturgie pour enfants à la messe dominicale débuteront d'ici quelques semaines. Les parents qui aimeraient inscrire leurs enfants de 4 à 10 ans sont priés de voir Richard ou Anne-Marie Roy après la messe du dimanche pour les formulaires d'inscription.

Evelyne et Pierre BEAUDOIN

Saint-Joseph

Les responsables des comités élus

Les Comités culturel, recréatif et du Musée de Saint-Joseph avaient leurs assemblées tenus à tour de rôle le 28 novembre. Près de 25 personnes intéressées étaient présentes.

Voici les résultats des élections: Comité culturel: présidente — Lise Beaudry; vice-présidente — Claudette Rémillard; secrétaire-trésorière — Lucille Bérard; conseiller(ères) — Charles Parent, Audry Bérard et Marie Sarrasin.

Comité récréatif: Robert Parent, Marcel Delorme, Charles Parent, Donald Delorme, Henri Perron, Gaétan Brais, Marcel Fillion, Norbert Parent. On donnera les responsabilités à une recontre prochaine.

Comité du Musée de Saint-Joseph: Les différentes charges seront aussi distribuées prochainement. Les élus sont: Jean-Louis Perron, Bernard Sarrasin, Marie-Laure Perron, Lucille Sarrasin, Paul Parent, Lorraine Bérard, Claude Delorme et Denise Parent.

D'après leur rapport, chaque comité semble bien portant tant au point de vue financier que de la gestion.

Par ailleurs, la partie de carte de la Sainte-Catherine le 23 novembre rapportait un total de 1 430$.

Marie SARRASIN

Nécrologie

Géraldine Delaurier

Le 2 décembre 1985, à l'hôpital de Sainte-Rose-du-Lac, est décédée à l'âge de 40 ans, Madame Géraldine Delaurier.

Elle laisse dans le deuil son époux Francis, deux fils, Germain et Clément, trois filles, Janine, Madeleine et Nicole, sa mère, Madame Claire Gingras de Laurier ainsi que sa belle-mère Madame Rose Delaurier de Laurier, quatre frères, Omer et sa femme Thérèse, Hervé et sa femme Claudette, de Laurier, Rémi et sa femme Huguette, Roger et sa femme Gloria, de McCreary. Elle laisse aussi cinq soeurs, Aurore et son époux Jean Pinette, Bella Gamache, Lucille et son mari Robert Legal, de Sainte-Rose, Yvonne et son mari Gérard Bouchard de Laurier, Rita et son mari Léon Lecomte de Lorette, Aline et son mari René Courcelles de Sainte-Anne. Elle laisse aussi plusieurs neveux et nièces. Son père, Eugène Gingras de Laurier, était décédé en 1973 et sa soeur Irène Bouchard de Sainte-Rose était décédée en 1972.

Géraldine était une mère dévouée ainsi qu'une épouse exemplaire et une bonne amie. Avec son mari elle était très impliquée dans la paroisse. Elle laisse un vide dans la famille et la paroisse.

La famille veut remercier les médecins et le personnel de l'hôpital de Sainte-Rose pour ses soins, pour le support moral et pour l'amour avec lequel ils ont aidé la défunte. Merci aussi aux pères Dumont, Fortin, Bernardin et Paquette ainsi qu'à Sr Françoise Beaudoin, s.g.m., pour leur aide précieuse dans des moments très difficiles. Votre aide a été très appréciée. Merci aussi aux visiteurs qui ont ensoleillé ses derniers moments. Elle appréciait bien tous ses visiteurs.

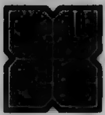
Les prières ont été récitées en l'église de Laurier à 19h le 4 décembre 1985. La messe de la Résurrection fut célébrée dans l'église de Laurier le 5 décembre 1985 à 14h00.

René Courcelles

Remerciements

La famille Eugène Drouin désire remercier tous ceux qui ont témoigné de la sympathie et de l'amitié par leur présence aux funérailles, leurs offrandes de messe, visites et appels téléphoniques.

Un merci spécial aux pères A. Lemoine et G. Labossière, aux porteurs, à la chorale, à l'organiste et aux dames de la paroisse qui se sont occupées du goûter.



COLLÈGE COMMUNAUTAIRE
DE SAINT-BONIFACE
200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE
SAINT-BONIFACE, MANITOBA R2H 0H7
(204) 233-0210

LE COLLÈGE DE SAINT-BONIFACE

tient à féliciter et à remercier
M. le Juge en chef Alfred Monnin
Me Laurent Roy
Me Antoine Fréchette
Me Austin Algee
Me Antoine Hacault
Me Rémi Smith
Me Roger Lafrenière
Me Paul Normandeau
Me Alain Hogue
de leur temps bénévole.

Le cours sur le droit dans la vie quotidienne a été beaucoup apprécié par les trente participants.

Ce cours fut offert dans le cadre du nouveau programme d'Éducation des adultes.

Pour de plus amples renseignements sur ce cours ou autres cours non crédits composez le **233-0210.**

La Fédération canadienne des étudiants

est à la recherche d'une personne pour remplir le poste

d'animateur(trice)

Qualités requises:
- bilingue;
- une bonne connaissance des questions concernant l'éducation post-secondaire;
- une expérience en matière de relation publique;
- une expérience en formation de personnel et de bénévoles;
- une disponibilité pour se déplacer régulièrement à travers le Canada.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard **le 20 janvier 1986**, à:

Michael Sunley
a/s University of Winnipeg Student Association
2L30 Lockhart Hall
Université de Winnipeg
515, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3B 2E9

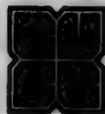
AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu GEORGE LESLIE DORRINS, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, contremaître, décédé.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 200-170, rue Marion, Winnipeg (Manitoba) R2H 0T4, le ou avant le 10 janvier 1986.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 3e jour du mois de décembre 1985.

MARCOUX BÉTOURNAY
LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession.



COLLÈGE DE SAINT-BONIFACE
200 AVENUE DE LA CATHÉDRALE
SAINT-BONIFACE, MANITOBA R2H 0H7
(204) 233-0210

Les services administratifs du Collège universitaire de Saint-Boniface seront fermés pour les vacances de Noël et du Jour de l'an.

du mercredi 25 décembre 1985 au dimanche 5 janvier 1986 inclusivement

La **date limite des inscriptions** aux demi-cours du deuxième semestre, sans pénalité financière, est fixée **au 10 janvier 1986.**

Toutefois, nous vous recommandons fortement de venir vous inscire avant le 25 décembre 1985.

Pour tout renseignement, veuillez contacter:

Le secrétariat
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone: (204) 233-0210 (postes 202 Arts & Sciences ou 212 Éducation et 2e cycle)

JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE!

Le doyen de la faculté des Arts et Sciences
Fernand Girard

Le doyen de la faculté d'Éducation
Fernand Marion



Francofonds

est à la recherche d'un(e)

Directeur(trice) général(e)
à temps partiel

Les candidat(e)s doivent répondre aux exigences suivantes:
- Compétences en administration et en perception de fonds.
- Bonne connaissance de la communauté franco-manitobaine et du français.

Le salaire est à négocier.

Envoyez votre demande accompagnée de votre curriculum vitae **avant le 18 décembre** à:

Me Laurent Roy, CR
Président
444, avenue St-Mary
R3C 3T1



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS

Avis public C.R.T.C. 1985-261.
Modifications projetées au Règlement sur la télédiffusion, au Règlement sur la radiodiffusion (M.A.) et au Règlement sur la radiodiffusion (M.F.).

Le 4 juillet 1985, dans l'avis public C.R.T.C. 1985-139 intitulé «Une politique en matière de radiodiffusion qui reflète la pluralité linguistique et culturelle du Canada», le Conseil a annoncé son intention de publier un nouveau règlement en vue de mettre en oeuvre les lignes directrices de la politique en matière de radiodiffusion à caractère ethnique qui ont été introduites dans cet avis. Cette politique a fait suite à un processus de consultation poussé avec un large éventail d'organisations nationales et provinciales représentant environ 3,2 millions de Canadiens d'origines ethniques diverses ainsi que des représentants de l'industrie de la radiodiffusion. Dans le cadre de cette consultation, des audiences publiques régionales ont été tenues à Vancouver, dans la région de la Capitale nationale et à Toronto en mars 1985. Au nombre des questions soulevées dans l'avis public C.R.T.C. 1985-139, on pouvait retrouver l'attribution de licences à des stations de radio et de télévision à caractère ethnique, la diffusion d'émissions à caractère ethnique par des stations conventionnelles ainsi que des descriptions des divers genres d'émissions à caractère ethnique.

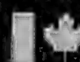
Dans les annexes I, II et III du présent avis public, le Conseil propose maintenant, pour fins de commentaires du public, des modifications au Règlement sur la radiodiffusion (M.A) et au Règlement sur la radiodiffusion (M.F.) respectivement, qui énonceront la mesure dans laquelle les titulaires peuvent ou doivent diffuser des émissions définies comme étant de Types A, B, C ou D, et exigeront des titulaires qu'elles indiquent dans leurs registres des programmes, le cas échéant, la(les) langue(s) des émissions qu'elles diffusent, le(s) groupe(s) ethnique(s) auquel(auxquels) elles s'adressent et si une émission correspond aux Types A, B, C, D ou E.

Les observations sur les modifications proposées doivent être envoyées à Fernand Bélisle, Secrétaire général, C.R.T.C., Ottawa (Ontario), K1A 0N2, au plus tard le vendredi **10 janvier 1986**. Comme il est noté dans l'avis public C.R.T.C. 1985-241 du 13 novembre 1985, le Conseil entend également publier, aux fins de commentaires du public, une modification au Règlement sur la radiodiffusion (M.A.) concernant le niveau minimal de contenu des oeuvres musicales pour les émissions à caractère ethnique. Cet avis sera publié dès que possible.

La documentation complète concernant cet avis peut être consultée au C.R.T.C. Édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1 Promenade du Portage, pièce 561, Hull (Québec); et au bureau régional du C.R.T.C.: Édifice Kensington, 275, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3B 2B3.

Les interventions doivent parvenir au Secrétaire général, C.R.T.C., Ottawa (Ontario) K1A 0N2. Pour de plus amples renseignements: Service d'information du C.R.T.C. à Hull au (819) 997-0313 ou le bureau régional de Winnipeg (204) 949-6306.

Canada



Travaux publics Canada | Public Works Canada



Vente de propriétés

À VENDRE OU À LOUER

LES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au chef, Politique et administration des contrats, Travaux publics Canada, Bureau 200, 9925, 109e Rue, Edmonton (Alberta), téléphone: (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à 14h00 (H.N.R.) le 8 janvier 1986.

Ofrre no: 9070-S25/2-5
Saskatoon (Saskatchewan)
Hanger no 6, d'une superficie de 4853.76 m2
Situé à l'aéroport de Saskatoon

Une séance d'information sur les soumissions et les conditions de vente (y compris l'inspection du hangar) aura lieu dans la salle de réunion du Directeur de l'aéroport, à l'aérogarei de l'aéroport de Saskatoon, à 14h00 (H.N.C.) le 16 décembre 1985.

Pour obtenir les documents d'offre d'achat et la permission de visiter le bâtiment, communiquer avec: M. R.A. Restaill, Directeur de l'aéroport, Aéroport de Saskatoon, B.P. 139, Saskatoon (Saskatchewan), S7K 3K4, téléphone: (306) 975-4274.

Il ne sera tenu compte que des offres présentées sur les formules fournies par le Ministère.

Pour plus de détails, communiquer avec: M. J.A. Smith, Services de l'immobilier, Travaux publics Canada, 4e étage, 9925, 109e rue, Edmonton (Alberta), téléphone: (403) 420-3284.

Le Ministère de s'engage à accepter ni la plus élevée ni aucune des offres.

Canada



Travaux publics Canada | Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES portant sur le projet ci-dessous, adressées à l'agent de Finance et Administration, Travaux publics Canada, pièce 632, 220-4e avenue S.E., Calgary (Alberta), T2G 4X3, téléphone: (403) 292-5637, seront reçues jusqu'à 11h30 (H.N.R.), à la date indiquée. On peut se procurer les documents contractuels aux bureaux ministériels énumérés, sur versement du dépôt exigé.

PROJET

No 360175-3-1 (820710)
Calgary (Alberta)
Parc olympique Canada
Furniculaire
Design et construction
pour BUREAU DU GOUVERNEMENT CANADIEN AUX JEUX OLYMPIQUES D'HIVER DE 1988.

Date limite: **le 31 janvier 1986**
Dépôt: **250,00$**

On peut se procurer les documents de soumission aux endroits suivants: pièce 632, 220-4e avenue S.E., Calgary (Alberta); pièce 200, pièce 1100, immeuble Motherwell, 1901, avenue Victoria, Régina (Saskatchewan); 2221, Hanselman Court, Saskatoon (Saskatchewan); pièce 201, immeuble Fédéral, 269, rue Main, Winnipeg (Manitoba); 116 rue Albertni, Vancouver (C.-B.) 4900, rue Yonge, Willowdale (Ontario). On peut consulter les documents de soumission aux bureaux de l'Association des constructeurs à Edmonton et à Calgary (Alberta), à Régina et à Saskatoon (Saskatchewan), à Winnipeg (Manitoba), à Vancouver (C.-B.) et à Willowdale (Ontario).

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

La page de Bicolo

Noël approche et je commence à décorer la maison.

Regarde, je te donne quelques «idées» que tu peux faire toi-même!

Viens t'amuser!

Bicolo



Le plaisir des marionnettes

Le temps de Noël et des vacances nous donne l'occasion de nous amuser avec nos cousins et amis(es). Pourquoi pas monter un spectacle de marionnettes? C'est facile et bien amusant!

D'avance fabrique tes marionnettes.

Tu as besoin: du feutre de différentes couleurs, ciseaux, fils et aiguilles, colle, décorations.

Je te donne le patron. À toi de t'en servir pour faire les personnages que tu désires.

Pour chaque personnage, découpe deux formes pareilles dans le feutre. Avec du fil double ou à la machine, couds autour du corps. Laisse la partie du bas ouvert. (C'est pour mettre ta main). Dessine un visage dans du feutre rose ou blanc et colle-le. Ajoute les détails à ton goût.

Invente une petite histoire avec tes amis et présente un spectacle «inédit» à ta famille. Ça peut être l'histoire de Jésus, du Père Noël et des lutins, etc.

Pour le théâtre, sers-toi d'une grosse boîte de carton que tu peux décorer aussi.

Amuse-toi bien.



ouvert

CADEAU SPÉCIAL

Un cadeau attrayant mais surtout délicieux que tu peux faire toi-même. Personne ne pourra résister à tes délicieuses friandises (recette plus bas) si tu les présentes dans ce magnifique bocal décoré par toi!

Il te faut:

Un pot de vitre ou de plastique (n'importe quelle)
Des pastilles «Smarties» ou des bonbons réglisse, etc.
De la colle,
du vernis
un pinceau
de la térébenthine pour nettoyer le pinceau
un ruban pour décorer ton cadeau

N.B. Demande la permission pour te servir de la térébenthine et évite d'en respirer les vapeurs.

Ce que tu dois faire:

1) Colle les Smarties sur le couvercle de ton bocal
2) Quand la colle est sèche, applique du vernis sur les Smarties. (Ce n'est pas pour manger!)
3) Laisse sécher le vernis. Mets-en une deuxième couche.
4) Quand le vernis est séché, remplis le bocal avec des friandises que tu as «cuisinées». Pose un joli ruban autour du couvercle.

BOULES CROQUANTES

Tu as besoin:

2 oeufs
250 mL de cassonade *(1 tasse)*
375 mL de dattes écrasées *(1½ tasse)*
25 mL de beurre *(2 c. à table)*
125 mL de noix ou d'arachides *(½ tasse)*
375 mL de Rice Krispies *(1½ tasse)*
5 mL de vanille *(1 c. à thé)*
de la noix de coco râpée

Mêle les oeufs et la cassonade; ajoute les dattes. Dans une casserole fais fondre du beurre sur feu doux; puis verse le mélange aux dattes. En brassant, laisse chauffer jusqu'à ce que les dattes soient molles et chaudes.

Retire la casserole du feu; ajoute les noix, la vanille et les Rice Krispies. Mélange bien.

Laisse refroidir un peu et forme des petites boules. Roule-les dans la noix de coco. (2 douzaines).

Recette pour passer un beau Noël

Noël s'en vient à grands pas. Tu as hâte et je te comprends bien. Tu espères de belles et bonnes choses durant ce temps de fêtes.

Savais-tu que bien des enfants n'ont pas la chance que tu as? Dans bien des pays et aussi dans nos villes et villages, il y a des enfants qui sont privés de nourriture, de vêtements chauds, de livres, craies, et qui n'ont jamais eu de jouets?

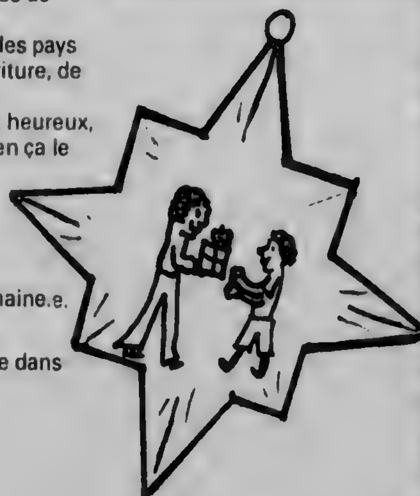
Pour passer un beau Noël, tu peux faire des petites choses qui te rendront heureux, heureuse et en même temps rendront d'autres heureux. Après tout, c'est bien ça le vrai sens de Noël!

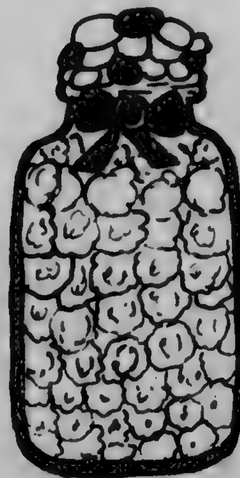
Voici mes suggestions:

— Demande moins de jouets et de cadeaux cette année
— Rends des petits services sans te faire payer, juste pour faire plaisir.
— Tu peux, avec ta famille ou ta classe ramasser quelques sous chaque semaine.e. Ensemble, décider à qui ira ton cadeau spécial.

Si tu fais cela, c'est garanti, tu auras un très beau Noël et beaucoup de joie dans ton coeur!







Une jolie couronne de Noël à colorier.

Colle-la sur un carton mince et accroche-la dans l'arbre ou dans ta chambre. (Sers-toi de crayons ou plume-feutre.)



Devinettes pour amuser tes amis

1) Qu'est-ce que c'est?
Il peut être rond, pointu ou cassé.
Il a des ailes mais de vole pas,
Il peut couler, mais ne marche pas.

2) En Chine, quand naissent la plus part des gens?

3) Le matin, il marche à quatre pattes,
À midi, il est sur deux pattes,
Et le soir, sur trois pattes.
Qui est-ce?

4) Deux femmes sont arrêtées devant la vitrine d'une librairie. Un livre retient leur attention.

— Je connais ce livre, dit l'une.

— Vous l'avez lu?

— Non, et on ne me l'a pas lu non plus.

Comment connaît-elle ce livre?

Réponses: Devinettes

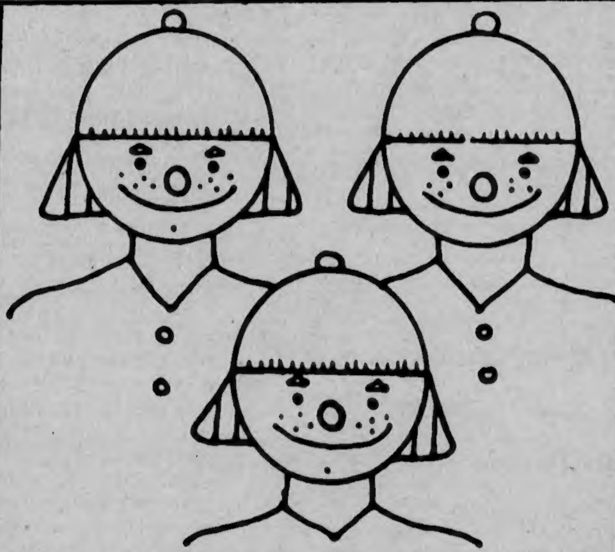
1. Le nez. (Savais-tu que ton nez a des ailes? C'est la partie inférieure à l'ouverture de tes narines.)
2. À la fin du neuvième mois!
3. Une personne humaine. Bébé, il rampe. Adulte, il est debout. Vieillard, il lui faut une canne.
4. C'est elle qui l'a écrit.

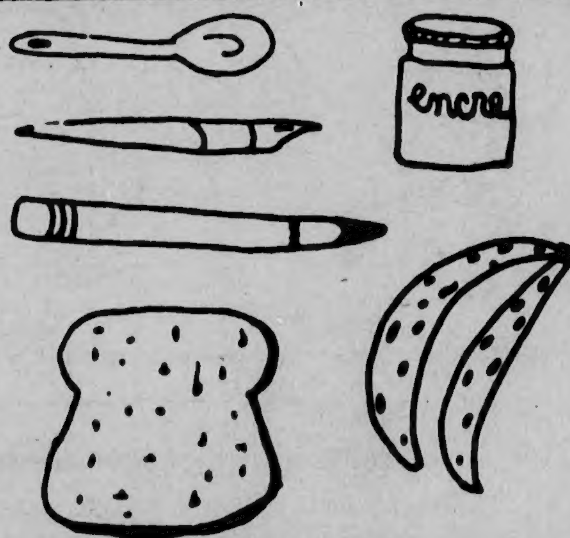


SPÉCIAL NOËL POUR LES PETITS

Histoire de Lutins

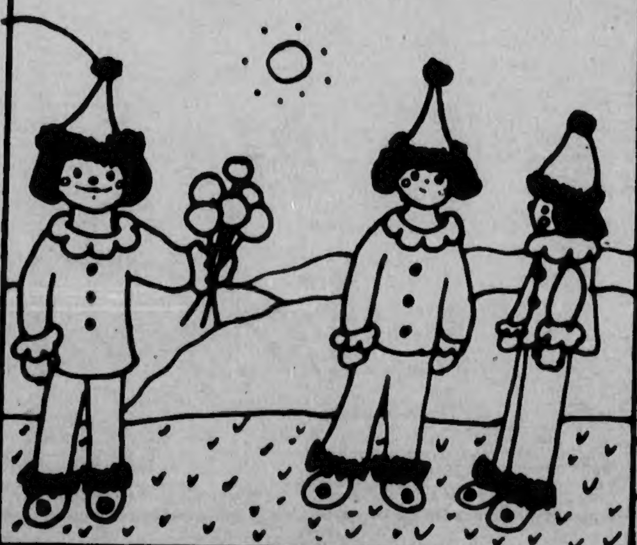
Parmi ces Lutins il y en a deux tout à fait pareilles. Lesquels?





Le premier petit lutin dit: "J'ai faim. Que pourrais-je manger? Tu saurais, toi, quoi lui donner parmi ces choses?

J'ai 6 suçons et je veux en garder 2. Combien mes amis lutins en recevront-ils?





Combien de lutins portent le sac de jouets du Père Noël?

«Une soupe qui vous colle aux côtes»

Ce n'est pas pour rien que le village de Saint-Jean-Baptiste se déclare la capitale des pois à soupe du Canada.



Florent BEAUDETTE

L'auteur est agronome et vice-président de Roy-Légumex

COMMENTAIRE

Depuis près de 40 ans que les cultivateurs de la région produisent des pois jaunes, le village est devenu l'un des plus gros centres canadiens de nettoyage et d'expédition de légumes secs. Car maintenant il n'y a pas que les pois, mais aussi des lentilles, des féveroles *(fababeans)* et même quelques fèves soja et des haricots *(«bines»)* de différentes couleurs.

Ce n'est pas d'hier que l'humanité produit et consomme des légumes secs. Les fouilles démontrent que les Indiens du Pérou mangeaient des haricots il y a 8000 ans, pendant que les habitants du Moyen-Orient se servaient des pois et des lentilles il y a plus de 5000 ans.

Belle mine, bonne santé

On se souvient que dans la bible, Esaü avait échangé son droit d'aînesse contre un bol de soupe aux lentilles!. Et ils connaissent la valeur nutritive des légumes secs en ce temps-là! En fait, Daniel, enfant, plus tard prophète, dit à son gardien à la cour du roi de Babylone *(Daniel 1, 12-16)*:

«Je t'en prie, mets tes serviteurs à l'épreuve pendant 10 ans: qu'on nous donne des légumes à manger et de l'eau à boire. Tu verras notre mine et la mine des enfants qui mangent des mets du roi, et tu feras de tes serviteurs selon ce que tu auras vu. Il consentit à ce qu'ils lui demandaient et les mit à l'épreuve pendant 10 jours. Au bout de 10 jours, ils avaient belle mine et bonne santé plus que tous les enfants qui mangeaient des mets du roi. Dès lors, le garde supprima leurs mets et la portion de vin qu'ils avaient à boire et leur donna des légumes.»

C'est vrai, les légumes secs contiennent autour de 25% de protéines *(autant que la plupart des coupes de viande)* et des vitamines. De plus, la composition de leur protéine complète très bien celle de la protéine de céréales. Un repas qui combine légumes secs et céréales est presque un repas complet. Il n'est pas étonnant que chez les végétariens *(comme aux Indes)* où la viande n'est pas consommée, les légumes secs font partie du régime alimentaire quotidien avec les céréales et les légumes frais.

Pour les agriculteurs, canadiens ou d'ailleurs, la production des légumes secs est avantageuse de plusieurs façons. D'abord toutes les plantes de la famille des légumineuses ont la capacité de fixer l'azote *(nitrogène)* à partir de l'air, grâce à l'activité de bactéries présentes dans la terre ou ajoutées à la semence.

Donc pas nécessaire de mettre du fertilisant azoté lorsque des pois ou des lentilles sont plantés. Non seulement les légumes secs fixent assez de nitrogène pour produire une récolte, mais ils en laissent un peu pour les cultures suivantes.

Ensuite, la texture de la terre est améliorée et la culture du sol est plus facile. Surtout, les légumes secs se vendent sans contrôle, donc directement des champs si le producteur le veut, et la plupart du temps à des prix intéressants.

Par exemple, au Manitoba, les pois, les lentilles et les févéroles fournissent une part importante des revenus agricoles à l'automne lorsque les céréales ne peuvent pas être vendues sans les «quotas» de la Commission canadienne du blé *(Canadien Wheat Board)*.

Dans la plupart des pays du tiers-monde, les légumes secs fournissent souvent le gros des besoins quotidiens en protéines. Pas étonnant que même si les pays en voie de développement sont des gros producteurs, certains d'entre-eux sont aussi des gros acheteurs de légumes secs. Pour nous Canadiens, les gros clients de pois sont Cuba, le Vénézuela et la Colombie; et, tout récemment, l'Inde *(Les Indiens pourraient manger toute notre récolte en 3 jours!)*

L'Europe continentale et le nord de l'Amérique du Sud achètent la plupart de nos lentilles, pendant que nos féveroles se retrouvent surtout dans les pays arabes et le Japon. Pendant certaines années, les légumes secs forment une part importante du programme canadien d'aide alimentaire et parviennent ainsi à des destinations aussi diverses que le Népal et le Yémen, le Mozambique, le Togo et le Paraguay.

Chez nous, on connait surtout la soupe aux pois, les «pork & beans» avec les petites bines blanches et le chili con carne avec les gros haricots rouges. Mais il existe des centaines de recettes aux légumes secs, allant de la soupe à la salade, des légumes aux gâteaux. Dans les temps froids comme maintenant, il n'y a rien comme une bonne grosse soupe aux pois ou aux lentilles. Le genre qui vous colle aux côtes et qui fait «du corps au bien»!

La semaine prochaine:
Maria Chaput-Arbez

APEPSIE

Daniel Tougas
Jean-François Belisle









Les élu(e)s cherchent des assurances

Imaginez pour un instant le scénario suivant. Votre club sportif organise une course en raquettes sur le terrain de jeu municipal. L'originalité de votre course, c'est que les participants doivent parcourir le trajet en portant un frigo sur leur dos.

L'un des participants se fait mal au dos durant la course. Il poursuit votre club sportif et la municipalité devant les tribunaux. Les tribunaux donnent raison au plaignant et lui accordent 1 000 000$.

Impossible vous dites? Mais pas du tout. Pas aux États-Unis, en tout cas. Car, hormis les raquettes, c'est un cas réel qui a eu lieu chez nos voisins du sud.

Le problème est réel. Exemple: la municipalité rurale de Sainte-Anne doit maintenant payer 6 796$ pour son assurance-risque. Des primes qui lui coûtaient 3 964$ seulement l'an dernier.

La hausse des primes est encore plus élevée pour la municipalité de Montcalm. Elles sont





Lucien CHAPUT

POINT de CONTACTS

Le carrefour de l'actualité municipale

À en croire l'Union of Manitoba Municipalities, ce n'est qu'une question de temps avant que cette situation ne se produise au Canada. Du moins, c'est ce que suggère Warren Rusk, directeur général de cette association des municipalités rurales.

Toujours d'après M. Rusk, c'est la raison principale expliquant une hausse de 300 pour cent des primes d'assurance-risque des municipalités rurales.

passées de 1 600$ l'an dernier à 3 964$ pour l'année à venir.

Mais il y a plus. Pour l'assurance-risque de l'aréna, la salle communautaire et le parc du village de Saint-Jean-Baptiste *(un village non-incorporé de la municipalité de Montcalm)*, les primes ont augmenté de 1 300$.

Comment expliquer cette hausse? Il n'y a pas de doute que l'un des problèmes, c'est le fait que la Northumberland General Insurance Co., la compagnie qui assurait la majorité *(160 des 202 gouvernement municipaux du Manitoba)* des municipalités manitobaines a été mise en tutelle.

Obligées de chercher ailleurs leur assurance, les municipalités n'avaient pas l'embarras du choix. Des quelque dix compagnies offrant de l'assurance-risque aux municipalités en 1980, il y en a seulement trois en 1985 d'après Art Elias, courtier d'assurances pour les municipalités.

Les compagnies d'assurance se méfient des municipalités, explique le courtier de Hayhurst Elias Dudeck Inc. Parce que depuis cinq ans, les municipalités sont la cible de trop de litiges civils.

Aux États-Unis, c'est certainement le cas. Un rapport intitulé The Naked Cities, préparé par Hayhurst Elias Dudeck Inc., dresse le tableau. Les primes d'assurance sont tellement élevées à cause des litiges civils contre les municipalités que certaines villes ne pourront plus s'assurer.

Mais au Canada? Il y a un cas qui inquiète les assureurs et les municipalités. Un jeune de 14 ans, paralysé suite à un accident sur un lot appartenant à la ville de Brampton en Ontario, va recevoir 5,2 millions de $.

La Cour suprême de l'Ontario a trouvé la ville responsable parce qu'elle n'avait pas placé des panneaux interdisant l'usage du terrain. Est-ce que le montant aurait été moins élevé si la ville de Brampton avait pris ses précautions? C'est à cette question qu'il faudrait répondre avant de crier au loup.

Et au Manitoba? Quoique le directeur général de l'Union of Manitoba Municipalities ait suggéré que les municipalités de Rockwood et Grey auraient de gros problèmes de litiges civils, c'était une grosse nouvelle. Les secrétaires-trésoriers de ces deux municipalités ont affirmé qu'il n'y avait pas de problèmes pour l'instant.

En fin de compte, c'est peut-être là le noeud du problème. Les Manitobains, à travers leurs contributions municipales, doivent payent des primes qui ne reflètent pas la réalité manitobaine.

Les raisons de l'assurance

Rien n'oblige une municipalité à s'assurer. Si ce n'est que les élus municipaux doivent gérer les affaires d'une municipalité d'une façon responsable.

D'ailleurs les municipalités sont dans la même situation qu'un particulier. Rien ne vous oblige d'assurer votre maison. Une fois qu'elle est payée, évidemment!

Par contre, ne pas prendre d'assurance pourrait être une fausse économie. On n'a qu'à dresser une liste des avoirs d'une municipalité pour s'en rendre compte.

Tout comme l'assurance sur votre maison, les assurances d'une municipalité la protègent contre deux genres de pertes.

Le premier couvre les pertes contre la propriété. Exemple: les coûts de remplacer une aréna détruite par le feu.

Le deuxième protège la municipalité contre les poursuites civiles. Exemple: en traversant un pont municipal, le pont s'écroule et vous vous cassez une jambe. Vous poursuivez la municipalité. Si le juge décide que la municipalité a négligé l'entretien du pont, on vous accorde une certaine somme d'argent.

Ce sont ces primes d'assurance-risque qui ont triplé depuis l'an dernier.







À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

Pierre Deniset
Avocat et notaire
HEURES DE TRAVAIL
lundi au vendredi 8h30 à 17h30
mardi et jeudi 19h00 à 21h00
samedi 10h00 à 14h00
Téléphone: 233-0614
2e étage 255, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
R.R. LAFRENIÈRE
R.H. McCULLOCH
M.T. O'NEILL
200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE TEILLET & BENNETT
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-4359

FRÉCHETTE – ALGEE
Avocats — notaires
A.M. Algee, B.Sc. LL.B
A.G. Fréchette, B.A., Cert. Ed. LL.B.
674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4
Tél.: (204) 237-7433
«Fiers d'offrir les services juridiques dans votre langue».

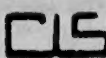
LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 RUPERTSLAND SQUARE
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060



Hogue Kushnier et Sharp
Avocats et notaires
Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B
Carol W. Sharp, LL.B. (Hons.)
Susan D. Baragar, B.A., LL.B.
(Service 24 heures par jour)
Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231

ASSUREURS

Assurances
Aurèle Désaulniers Ltée
390, boul. Provencher.
Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - Grêle







233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENT DE VOYAGES
Avions-Bateaux—Tours Trains

Agence d'assurances
FOREST Ltée
160, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4
Nicole Forest-Fredette, gérante
(204) 233-4955

OPTOMÉTRISTES

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

DR E.M. FINKLEMAN
et
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

1549, chemin Sainte-Marie
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

COMPTABLES AGRÉÉS

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
Tél.: 233-8593
Bureaux à travers le Canada, Ward Mallette
Représentants internationaux, Binder Dijker Otte & Co.

H.A. MAGNE
Comptable agréé
Henri Magne, B. Comm. C.A.
205-185, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
233-8520

Coopers & Lybrand comptables agréés
Raymond A. Cadieux, C.A.
André G. Couture, C.A.
(associés)
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

COMPTABLES

Robert & Company ACCOUNTANTS
Comptables **712, ch. St-Mary's**
Tél.: 237-6053
- *Comptabilité de petites entreprises et de corporation*
- *Impôts sur les revenus*
- *Service de paie*
- *Tenue des livres*
- *Premières consultation gratuite*

Terry Robert, C.M.A.

CHIROPRATICIENS

Rendez-vous Tél.: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
CHIROPRATICIENS
Gilbert Bohémier

GARAGISTES

BOISVERT TRANSMISSION
Robert & Norbert Touchette propriétaires
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées
1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Téléphone: (204) 255-2769

MÉTIERS

Air climatisé **Ferblanterie**
Gouttières **Ventilation**
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne
Saint-Vital (Manitoba)
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace!

Les **PETITES ANNONCES**, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.

Votre **PETITE ANNONCE** doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants:
moins de 20 mots *(5$ ou 7,50$ pour deux semaines);*
21 à 28 mots *(6$ ou 9$);*
29 à 35 mots *(7$ ou 10,50);*
35 à 42 mots ***au maximum (8$ ou 12$ pour deux semaines).***

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Contactez Marcelle au 233-2687.
89-

VEUT ACHETER des meubles très âgés. Si vous en avez, téléphonez Nicole au 233-6622.
831-

À LOUER: à Saint-Boniface, un bungalow de deux chambres à coucher, nouvellement décoré. 450$ par mois plus services. Paul 235-1550 or 942-2491 code 4139.
97-

À LOUER: à Saint-Boniface, bungalow, deux chambres à coucher, convient à un couple ou une petite famille. Références s'il vous plaît. Prêt le 1er fevrier 1986. 500$ par mois plus services. Composez le 237-7251.
98-

JEUNE PROFESSIONNEL cherche un appartement à louer dans le vieux Saint-Boniface, composez le 237-7433 avant 17h ou le 237-6387 après 17h.
96-

AGENTS D'IMMEUBLES

Restaurant
Ayant une licence de débit de boisson — Entreprise prospère dans un village bilingue à 40 milles de Winnipeg. 48 places en plus d'une salle de banquet de 50 places. États financiers disponibles.
Appelez Bob au 1-326-9844
ou au 1-326-1081
Riverbend Realty

Stannes, Manitoba
41 acres
Boisé. Potentiel pour subdiviser. Entrée sur le 207.
Ste-Anne, Manitoba
21 900,00$
3 chambres à coucher, salle de famille, garage attenant. Grand lot.
Léo Grouette 237-6261
ou 931-0125
Ducharme Agencies Ltd.



J'ai besoin de maisons
au Parc Windsor et à Southdale pour mes clients:
Appelez-moi
Aline R. Danis
Remax Real Estate Inc.
255-4204 (24 hres)